



Centre Métropolis du Québec  
Immigration et métropoles

*Publication CMQ-IM n° 36*

# **Travailleurs étrangers temporaires au Canada : cadre d'autorisation au travail et production de statistiques démographiques**

**Eugénie Depatie-Pelletier  
Université de Montréal**

**Mai 2009**



**Note :**

Ce rapport est la version abrégée du mémoire de maîtrise intitulé *Travailleurs étrangers temporaires au Canada : Vers une mise à jour des catégories et indicateurs démographiques?*, présenté par Eugénie Depatie-Pelletier en août 2008 au Département de démographie de l'Université de Montréal, sous la codirection de Norbert Robitaille (Département de démographie, Université de Montréal) et de France Houle (Faculté de droit, Université de Montréal).

ISBN 978-2-922937-20-6  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009  
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2009

## **Résumé**

Citoyenneté et Immigration Canada privilégie actuellement une conception restrictive de la population des travailleurs étrangers temporaires pour la mesure démographique portant à sous-estimer les entrées et la présence de ce type de travailleur au Canada. De plus, les données publiées annuellement sur ces derniers sont uniquement ventilées par sexe, région de destination, niveau de compétences ou pays d'origine. Les dizaines de programmes d'admission avec autorisation temporaire au travail sont toutefois caractérisés par différents mécanismes de reconnaissance et de révocation du statut temporaire de travailleur. Aussi, les dynamiques du marchés du travail différent varient par secteurs économiques. Ainsi, compte tenu de la nature hétérogène du cadre normatif de l'autorisation temporaire au travail et des pénuries sectorielles de travailleurs à travers les différences provinces canadiennes, seule une ventilation des données par programme d'admission, type d'occupation et autres variables disponibles pourrait permettre le développement de recherches et d'évaluations quantitatives pertinentes dans le domaine de la migration temporaire au Canada.

## **Abstract**

Citizenship and Immigration Canada is using a restrictive conceptualization of the population of foreign workers for the production of demographic data which results in a systematic underestimation of the importance of temporary work authorization programs in Canada, and data on foreign workers are currently disaggregated only by sex, region of destination, skill level or country of origin. Given the highly heterogeneous nature of the normative framework of the temporary work authorization procedures and of the labour and skill shortages across Canada, only data disaggregated by admission program, occupation type and other available variables could allow the development relevant quantitative research focused on the evolution of the population of foreign workers in Canada.



## Table des matières

Introduction .....	1
1. Le cadre normatif de l'autorisation temporaire au travail au Canada .....	4
1.1. Les (ré)admissions avec autorisation de travail .....	6
▪ Admissions pour travail autorisées sans permis de travail .....	6
▪ Admissions via permis de travail .....	8
- Les programmes CIC-VEX avec permis de travail (PT) .....	10
- Les admissions pour travail autorisées par CIC et RHDCC .....	13
1.2. Les autorisations au travail à partir du Canada .....	15
2. Production et ventilation des statistiques démographiques .....	18
3. Travailleurs étrangers : pertinence des données .....	20
3.1. Définition de la population des travailleurs étrangers .....	20
3.2. Le calcul du flux des (ré-)entrées annuelles .....	21
3.3. Flux annuel de sortie général par perte du statut de travailleur au Canada .....	21
3.4. Flux de sortie pour perte de statut avant l'échéance du permis .....	21
3.5. Effectifs à date fixe .....	22
3.6. Ventilation des données à partir de variables pertinentes à la recherche .....	22
Conclusion .....	28
Références .....	29





## Introduction

En parallèle des entrées de nouveaux résidents permanents au Canada par le système d'immigration, on admet au Canada différents types de résidents « temporaires » ou « non permanents » via permis de travail, permis d'études, permis de résidence temporaire ou sans permis. Aussi, à partir du *Système de données fondé sur les clients (SDFC)*<sup>1</sup>, la division Recherche stratégique et statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) publie désormais annuellement des statistiques démographiques non seulement sur l'immigration permanente, mais aussi sur les flux de ressortissants étrangers admis au Canada sous statut temporaire (voir Tableau I).

Dans ce contexte, le présent rapport de recherche vise à répondre à trois catégories de questions :

1. Quel est le cadre normatif applicable à l'hiver 2006 aux résidents au Canada sous statut temporaire en matière d'octroi et de révocation du statut temporaire de travailleur?
2. Comment se définit au Canada, aux fins de production de statistiques démographiques officielles, la population des (et les catégories de) « travailleurs étrangers »? Quels indicateurs démographiques sont privilégiés pour la mesure de l'évolution de cette sous-population active au Canada, et comment sont ventilées les statistiques annuelles produites à cet effet?
3. Compte tenu du cadre normatif en matière d'autorisation au travail régissant en 2008 le séjour des résidents sous statut temporaire, est-ce que tous les travailleurs sous autorisation temporaire sont actuellement comptabilisés au sein des statistiques officielles? Est-ce que le calcul du « flux » de travailleurs étrangers est cohérent avec le calcul de l'effectif de travailleurs étrangers? Quelles mises à jour, s'il y a lieu, pourraient être apportées aux définitions de population et indicateurs utilisés pour la production de données démographiques relatives à ce groupe de résidents canadiens dans la publication statistique annuelle fédérale *Faits et Chiffres*? Que révèlent, en ce qui a trait aux besoins de la recherche en matière de données démographiques, les études scientifiques publiées durant la dernière décennie au Canada sur ces « travailleurs étrangers »? Compte tenu de ces besoins statistiques, quelles mises à jour pourraient être apportées aux choix des indicateurs démographiques officiels et à la méthode de ventilation des données relatives à ce groupe de résidents canadiens dans la publication statistique annuelle fédérale *Faits et Chiffres*?

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur le SDFC, voir CIC 2000 dans les références.

En ce qui a trait à la méthodologie et aux sources de données, la première partie est consacrée à la description du cadre normatif réglementant, à l'hiver 2008, l'obtention et la révocation du statut temporaire de travailleur au Canada, soit notamment les éléments du règlement d'application de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés – le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (R-IPR 2002) – et les directives administratives appliquées par CIC-Division de l'Immigration, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC)-Division des travailleurs étrangers et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) en matière de reconnaissance et de révocation du statut de « travailleur étranger ».

Dans la deuxième partie seront présentées et expliquées les définitions statistiques (les critères d'inclusion/exclusion de la population et des sous-populations à mesurer), les indicateurs démographiques (entrées annuelles et stock au 1<sup>er</sup> décembre) et la ventilation des données (par sexe, province, etc.) actuellement privilégiés par CIC-Division de la Recherche et Évaluation pour la production des statistiques officielles sur les « travailleurs étrangers » présents au Canada dans la publication annuelle *Faits et Chiffres* (F&C) au printemps 2006.

Le troisième et dernière portera sur les principales incohérences, au printemps 2006, entre le cadre normatif appliqué par CIC-Immigration et les définitions statistiques encore privilégiées pour la production de données par CIC-Recherche. Les possibilités de mises à jour de la méthode de production de données qui en découlent (au niveau des définitions de la population/sous-populations de travailleurs étrangers à mesurer et indicateurs démographiques pertinents pour les statistiques annuelles) seront ici explicitées. Aussi, à la lumière des études et évaluations de programmes (articles scientifiques et rapports gouvernementaux et non gouvernementaux) publiées au Canada sur les « travailleurs étrangers » durant la dernière décennie, seront ici identifiés d'une part les besoins de la recherche au Canada en matière de mesure de l'évolution de la présence des « travailleurs étrangers » et, d'autre part, le type de ventilation des données qui faciliterait le développement de la recherche au Canada dans ce domaine.

Le présent rapport de recherche se veut d'une part une présentation de la portée et ainsi des limites propres aux données démographiques actuelles en matière de *travailleurs* résidant au Canada sous *statut temporaire* et, d'autre part, une proposition de mise à jour de la méthode de production de ces données démographiques. De plus, est fournie une bibliographie complète des références regroupées en trois thématiques : 1) cadre normatif; 2) statistiques démographiques; 3) recherche et évaluation.

**Tableau I**  
**Nouvelles admissions au Canada comptabilisées durant l'année 2006, par**  
**type de programme d'admission et catégorie statistique**

Catégorie de programmes d'admission		Catégories statistiques		Admissions	%		
Ressortissants étrangers en situation administrative régulière	Immigration / Entrées de résidents permanents	Immigration « économique »	Travailleurs qualifiés et investisseurs étrangers sélectionnés, aides familiales et candidats des provinces		55 724	10,70 %	
			Époux et personnes à charge de travailleurs ou investisseurs étrangers		82 533	15,90 %	
		Immigration « familiale »	Époux et personnes à charge de Canadiens ou résidents permanents		70 506	13,60 %	
			Protection /immigration « humanitaire » et autres		32 492	6,30 %	
		Autres cas et personnes à charge		10 394	2,00 %		
	Sous-total des admissions de résidents permanents				251 649	48,40 %	
	Entrées de résidents sous permis temporaires	Admissions via permis de travail	Sous premier permis		95 277	18,33 %	
			Sous 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , etc. permis	Sous permis « saisonnier »		17 381	3,34 %
				Sous permis non « saisonnier »		Non comptabilisé	
		Admissions via permis d'étude***				61 703	11,90 %
		Admissions via permis de résidence temporaire***	Demandeurs d'asile et autres cas humanitaires		21 380	4,10 %	
			Autres résidents admis sous permis de résidence temporaire		72 315	13,90 %	
	Sous-total des admissions de résidents temporaires comptabilisées				268 056	51,60 %	
	Total des admissions comptabilisées				519 705	100,00 %	
	Admissions pour séjour temporaire sans permis	Admissions à titre de travailleurs, entrepreneurs ou investisseurs (autorisés à travailler sans permis de travail ou de résidence)			Non comptabilisé		
Autres visiteurs (touristes, réunification familiale temporaire, etc.)***							
Autres résidents (en situation administrative irrégulière)***							

Source : CIC *Faits et Chiffres 2006*

\*\*\* Incluant enfants et/ou personnes retraitées

Les statistiques sur l'immigration permanente sont utilisées chaque année pour la réalisation de centaines d'analyses socio-économiques et projections démographiques<sup>2</sup>, à l'inverse, les données démographiques actuelles sur les populations de résidents temporaires semblent encore méconnues par la communauté scientifique canadienne<sup>3</sup>. Pourtant, l'apport démographique et l'impact sur le marché du travail de ces résidents temporaires sont loin d'être négligeables. En effet, selon les statistiques démographiques sur les admissions de ressortissants étrangers au Canada publiées en 2006 par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), les nouvelles entrées au Canada de personnes sous permis de résidence temporaire dépassaient, en 1980 et encore en 2006, les entrées de personnes sous statut permanent (voir Graphique 1). En fonction du recensement 2006, Statistique Canada estime que l'effectif de résidents temporaires était constitué, au 16 mai 2006, de 465 355 personnes, soit plus de la moitié de l'effectif des immigrants munis d'un permis de résidence permanente (voir Graphique 2).

## **I. Le cadre normatif de l'autorisation temporaire au travail au Canada**

L'entrée de résidents non permanents au sein de la population active du Canada, c'est-à-dire la reconnaissance de leur statut (non permanent) de travailleur<sup>4</sup>, est associée soit à une (ré)admission au Canada avec autorisation de travail, soit à une obtention après l'arrivée au Canada d'une (extension de l') autorisation à intégrer le marché du travail.

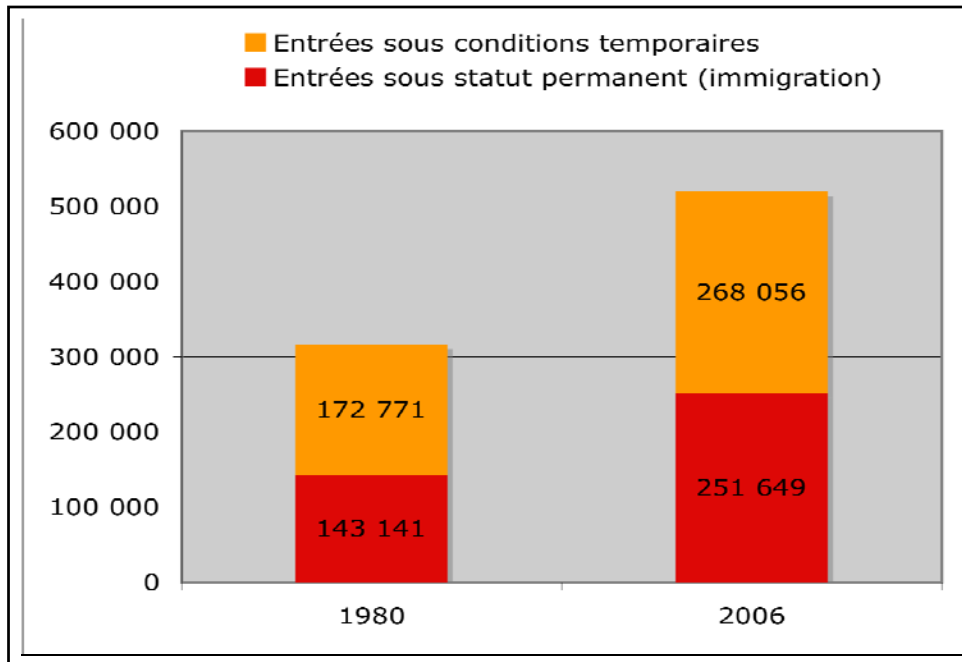
---

<sup>2</sup> À cet égard, deux centres de références en ligne sont particulièrement informatifs : le site Web du réseau canadien de recherche sur l'immigration et l'intégration, Metropolis Canada, et la section « diversité ethnique et immigration » de celui de Statistique Canada.

<sup>3</sup> Voir la partie 3 du présent rapport.

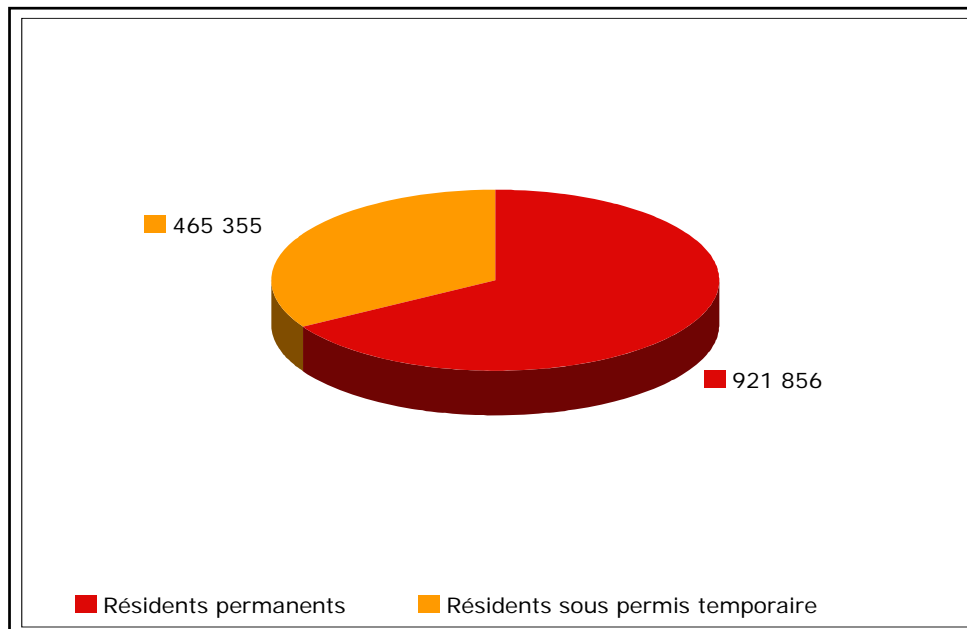
<sup>4</sup> Par ailleurs, la révocation du statut temporaire de travailleur peut être due à la transition vers le statut de « résident permanent », au non-respect du contrat de travail par l'employeur canadien, au non-respect d'une condition de travail ou de résidence imposée au Canada au travailleur en question par CIC et RHDCC, à l'expiration de la validité de l'autorisation à travailler et/ou à l'émission d'un avis de renvoi du Canada par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

**Graphique 1**  
**Entrées annuelles vers le Canada en 1980 et 2006,**  
**par type de statut reconnu aux (im)migrants**



Source : CIC Faits et Chiffres 2006

**Graphique 2**  
**Effectif au 16 mai 2006 de ressortissants étrangers au Canada,**  
**par type de statut reconnu aux (im)migrants**



Source : Stat Can, Recensement 2006 : produits de données sur l'immigration

## I.1. Les (ré)admissions avec autorisation de travail

Selon le cadre établi par le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (R-IPR) et le *Guide des travailleurs étrangers* (*Foreign Workers manual*) de CIC (ou CIC-FW), les programmes de (ré)admission au Canada avec autorisation au travail peuvent se diviser en deux grandes catégories : les programmes d'admission avec autorisation au travail *sans permis de travail*<sup>5</sup> (voir Tableau II, section #1) et les programmes d'admission *via permis de travail*<sup>6</sup> (voir Tableau II, sections #2-6).

**Tableau II**  
**Cadres administratifs réglementant les admissions avec autorisation au travail**

Cadre administratif de l'admission avec autorisation au travail			Type de permis de travail émis	
(I) Sans permis de travail	R-IPR 186 et 187 + CIC-FW 5.2-5.22	Mécanismes d'autorisation avec dispense de permis de travail CIC et exemption de validation RHDCC	1	n/a
(II) Avec permis de travail (PT)	R-IPR 205-208 + CIC-FW 5.26-5.42	(II.I) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC mais exemption de validation RHDCC (PT-CIC)	2	PT « ouvert »
			3	PT lié à un employeur spécifique
	R-IPR 203 et CIC-FW 5.25	(II.II) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC et validation RHDCC (PT-RHDCC/CIC)	4	PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC
			5	PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC et à une condition de non-immigration
		6	PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC, à une résidence spécifique et à une condition de non-immigration	

Source : R-IPR 2002 et CIC-FW 2008

### ▪ Admissions pour travail autorisées sans permis de travail

Une vingtaine de programmes d'admission avec procédures d'autorisation au travail sans nécessité d'obtenir un permis de travail, s'adressant à différents types de travailleurs étrangers (voir Tableau III), ont été intégrés en 2002 aux articles 186 et 187a du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (R-IPR).

<sup>5</sup> Voir en particulier les sections 5.2 à 5.22 de CIC-FW 2008.

<sup>6</sup> Voir en particulier les sections 5.34, 5.40, 5.41 et 5.42 et les sections 5.26 à 5.39 de CIC-FW 2008.

**Tableau III**  
**Programmes d'autorisation au travail à l'admission –**  
**sans permis de travail**

Article du R-IPR applicable et catégorie officielle de travailleurs étrangers visée par le programme d'admission en question
R-IPR 186(a) et R187 – Visiteur commercial
R-IPR 186(b) – Représentants de gouvernements étrangers
R-IPR 186(c) – Membres de la famille des représentants de gouvernements étrangers
R-IPR 186(d) – Personnel militaire
R-IPR 186(e) – Employés des gouvernements étrangers
R-IPR 186(f) – Emploi sur le campus universitaire
R-IPR 186(g) – Artistes de spectacle
R-IPR 186(h) – Athlètes et entraîneurs
R-IPR 186(i) – Correspondants de presse et journalistes
R-IPR 186(j) – Conférenciers
R-IPR 186(k) – Organiseurs de congrès
R-IPR 186(l) – Membres du clergé
R-IPR 186(m) – Juges et arbitres
R-IPR 186(n) – Examineurs et évaluateurs
R-IPR 186(o) – Témoins experts et enquêteurs
R-IPR 186(p) – Étudiants en soins de santé
R-IPR 186(q) – Inspecteurs de l'aviation civile
R-IPR 186(r) – Enquêteurs d'accidents et incidents aériens
R-IPR 186(s) – Membres d'équipage
R-IPR 186(t) – Services d'urgence

Source : R-IPR 2002

Plus précisément, sauf dans le cas du programme d'autorisation au travail de type « emploi sur le campus » spécifique à des ressortissants étrangers admis au Canada via permis d'études postsecondaires (R-IPR 186f), tous les travailleurs, entrepreneurs et investisseurs étrangers visés par ces programmes spéciaux seront admis au Canada sans permis de travail ni permis de résidence, sauf s'ils n'ont pas l'une des nationalités conférant automatiquement une dispense d'obligation d'obtenir un permis de résidence temporaire ou permanente pour entrer au Canada<sup>7</sup>. Cela dit, parmi ces « visiteurs commerciaux » autorisés à

<sup>7</sup> L'article 190 du R-IPR prescrit que les citoyens des pays suivant sont dispensés de l'obligation d'obtenir un permis de résidence temporaire pour entrer au Canada: Andorre, Antigua-et-Barbuda, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Belgique, Botswana, Brunéi Darussalam, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Îles Salomon, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monaco, Namibie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle Guinée, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, Allemagne, République Tchèque, Royaume-Uni (sauf citoyens de certains territoires britanniques d'outre-mer), Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Marin, Saint-Vincent, Samoa occidentale, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse et Swaziland.

entrer et à travailler sans permis de travail ou de résidence temporaire au Canada, ceux qui ont l'intention de séjourner au pays durant plus de deux jours se verront néanmoins délivrer de façon systématique un permis de résidence temporaire pour motif de travail, notamment pour fins statistiques (voir Tableau IV, admission via permis de résidence temporaire, motif travail).

**Tableau IV**  
**Types de programmes d'admissions avec autorisation à l'emploi au Canada sans permis de travail**

		Types de programmes d'admission		Règlements et directives gouvernementaux
Résidents en situation administrative régulière	Admission via permis temporaire émis par CIC (statistiques officielles – F&C)	Admission via permis de travail (PT)	PT-CIC	
			PT-RHDCC/CIC	
		Admission via permis d'études	Postsecondaires	R-IPR 186(f) et CIC FW 5.2
			Secondaires	
			Primaires	
		Admission via permis de résidence temporaire	Motifs humanitaires	
	Motif travail		R-IPR 186(a) et 187 et CIC-FW 5.2/annexe G + R-IPR 186(a)-(e), (g)-(t) si pays non privilégié (R-190)	
	Autres motifs			
	Admission sans permis CIC – pas de statistiques	Admission Travailleurs, entrepreneurs ou investisseurs étrangers autorisés à travailler (sans permis de travail ou de résidence)		R-IPR 186(a)-(e), (g)-(t) et 187 et CIC-FW 5.2/annexe G
		Autres visiteurs	Conjoints des étudiants et travailleurs qualifiés 0,A,B	
Autres				

Source : R-IPR 2002 et CIC-FW 2008

▪ **Admissions via permis de travail**

Parallèlement aux admissions de travailleurs étrangers sans permis de travail, différents programmes d'admission sous permis de travail permettent au résident temporaire d'entrer au Canada avec un statut temporaire de travailleur (voir Tableaux V et VI).



**Tableau V**  
**Cadres administratifs d'admission avec autorisation à l'intégration temporaire au marché du travail**

Régime administratif	Programmes d'admission avec autorisation au travail	Régime administratif d'intégration en emploi	
Procédures administratives CIC « VEX »	(I) Mécanismes d'autorisation avec dispense de permis de travail CIC et exemption de validation RHDCC	1	Aucun permis de travail requis
	(II.I) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC mais exemption de validation RHDCC	2	PT « ouvert »
		3	PT lié à un employeur spécifique
Procédures administratives RHDCC + CIC - <i>Programme des travailleurs étrangers (PTE)</i>	(II.II) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC et validation RHDCC	4	PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC
		5	PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC et à une condition de non-immigration
		6	PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC, à une résidence spécifique et à une condition de non-immigration

Source : CIC FW 2008

D'une part, des programmes d'admission via permis de travail (PT) impliquant une validation préliminaire de l'offre d'emploi par RHDCC<sup>8</sup> sont cogérés, depuis le morcellement du ministère de l'Emploi et de l'Immigration en 1993, par la *Division du Programme des travailleurs étrangers* de RHDCC et la *Division de l'immigration* de CIC. On réfère communément à l'ensemble de ces programmes d'admission pour motif de travail au Canada en tant que *Programme des travailleurs étrangers (PTE)* – en anglais *Foreign Worker Program* ou *FWP* (voir Tableau V, sections #4-6).

D'autre part, d'autres travailleurs étrangers sont admissibles à un permis de travail avec exemption de l'obligation de fournir une preuve de validation de l'offre d'emploi<sup>9</sup> par RHDCC. CIC gère ainsi, avec les différents programmes d'admission pour motif de travail sans permis de travail, plusieurs programmes d'admission sous permis de travail avec exemption de validation RHDCC. Nous référerons ici à l'ensemble de ces programmes d'autorisation au travail avec exemption de validation RHDCC en tant que programmes « VEX » (de l'anglais « [HRSDC] Validation EXemption »), administrés en parallèle du *Programme des travailleurs étrangers (PTE)* (voir Tableau V, sections #2-3).

<sup>8</sup> Voir en particulier les sections 5.25 du FW 2007 de CIC.

<sup>9</sup> Voir en particulier les sections 5.34, 5.40, 5.41 et 5.42 et les sections 5.26 à 5.39 du FW 2007 de CIC.

**Tableau VI**  
**Types de programmes d'admission avec autorisation au travail**  
**via permis de travail**

		Types de programmes d'admission		Règlements et directives gouvernementaux
Résidents en situation administrative régulière	Admission via permis temporaire émis par CIC	(II) Admission via permis de travail (PT)	(II.I) PT-CIC	R-IPR 205-208 + CIC-FW 5.26-5.42
			(II.II) PT-RHDC/CIC	R-IPR 113 et 203 et CIC-FW 5.25 et directives RHDC 2008
		Admission via permis d'études	Postsecondaires	
			Secondaires	
			Primaires	
		Admission via permis de résidence temporaire	Motifs humanitaires	
			Motif travail	
			Autres motifs	

Source : R-IPR 2002 et CIC-FW 2008

- **Les programmes CIC-VEX avec permis de travail (PT)**

On peut diviser les programmes CIC-VEX (PT) en deux grandes sous-catégories :

- (1) les programmes visant principalement des travailleurs étrangers sans qualification particulière ou avec un niveau réduit de formation officielle, au sein desquels seront généralement délivrés des *permis de travail « ouverts »*; et
- (2) les programmes à l'intention de gens d'affaires ou travailleurs qualifiés étrangers, avec permis de travail *lié à un employeur spécifique* (voir Tableau VII).

**Tableau VII**  
**Types de programmes d'admissions VEX (sans validation de l'offre d'emploi par RHDCC) avec permis de travail**

Régime administratif	Programmes d'admission avec autorisation au travail	Régime administratif d'intégration en emploi	Règlements et directives gouvernementaux
Procédures administratives CIC VEX	(I) Mécanismes d'autorisation avec dispense de permis de travail CIC et exemption de validation RHDCC	Aucun permis de travail requis	Voir Tableau III
	(II.I) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC mais exemption de validation RHDCC	PT « ouvert » PT lié à un employeur spécifique	R-IPR 204-8 et CIC-FW 5.26-42, 10 et 11
Procédures administratives RHDCC + CIC - <i>Programme des travailleurs étrangers (PTE)</i>	(II.II) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC et validation RHDCC	Avec permis de travail (PT)	PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC
			PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC et à une condition de non-immigration
			PT lié à un employeur spécifique pré-autorisé par RHDCC, à une résidence spécifique et à une condition de non-immigration

Source : CIC FW 2008

Deux types de programmes d'admission VEX permettront au résident temporaire d'entrer au Canada avec un permis de travail « ouvert ». D'une part, les conjoints de résidents temporaires au Canada en emploi nécessitant des qualifications postsecondaires, de même que les conjoints des étudiants étrangers, pourront entrer au Canada avec ce type de permis de travail. D'autre part, des dizaines de milliers de travailleurs étrangers sans qualifications particulières ou avec un niveau réduit de formation sont admis chaque année au Canada sous permis de travail « ouvert », s'ils proviennent de l'un des pays privilégiés à cet effet par le Canada<sup>10</sup> (Voir CIC-FW 2008, section 5.34 et appendice E).

Par ailleurs, un permis de travail lié à un employeur spécifique sera émis au sein de tous les autres programmes d'admission VEX sous permis de travail (voir Tableau VIII). Le permis de travail sera lié à l'employeur dont l'offre d'emploi a motivé l'émission du permis. Mais, puisqu'aucune validation de l'offre d'emploi par RHDCC est nécessaire dans le cas de ces résidents temporaires admis pour motif de travail, rien n'empêchera ces derniers de procéder à une modification du nom de l'employeur associé à leur permis de travail en cas de meilleure offre d'emploi reçue après l'arrivée au Canada (voir notamment CIC 2008f).

<sup>10</sup> Les ressortissants des pays suivants sont privilégiés par le Canada à cet effet : Arménie, Australie, Autriche, Biélorussie, Belgique, République Tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Irlande, Lettonie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, Roumanie, Russie, Slovaquie, Afrique du Sud, Espagne, Royaume-Uni, États-Unis, Argentine, Brésil, Chili, Japon, Corée du Sud et Pérou.

**Tableau VIII**  
**Catégories de programmes d'admissions VEX (sans validation de l'offre d'emploi par RHDCC) avec permis de séjour temporaire**

Régime administratif	Type de programmes d'admission au Canada	Type de permis de travail	Types de mécanismes de reconnaissance du statut temporaire de travailleur	Individus visés	Règlements et directives gouvernementaux
(II.1) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC mais exemption de validation RHDCC	Admis via permis d'études	PT lié à un employeur spécifique PT « ouvert »	Émission d'un PT <i>à partir du Canada</i> ou renouvellement <i>à partir du Canada</i>	Étudiants étrangers – emploi post-diplômation	Voir Tableau XI
				Étudiants étrangers – hors campus	
				Étudiants étrangers « déçus »	
	En processus d'immigration pour motifs humanitaires (demandeurs d'asile et autres)				
	Autres titulaires d'un permis de résidence temporaire				
	Participants au PAFR ayant complété 24 mois de travail à temps plein à l'intérieur des 36 premiers mois au Canada				
	Admis via permis de résidence temporaire	PT lié à un employeur spécifique	Autorisation au travail <i>à l'admission</i> ou renouvellement <i>à partir du Canada</i>	Conjoints d'étudiants ou travailleurs temporaires en emploi de niveau 0,A,B	R-IPR 205 et CIC-FW 5.25, 26,38
				Travailleurs peu ou non qualifiés de 18 à 35 ans (accords jeunesse)	R-IPR 204/ 205 et CIC-FW 5.26-7,34,36, ap.E
				Employés non rémunérés organismes religieux ou charitables	R-IPR 205 et CIC-FW 5.26,39
				Accords internationaux bilatéraux – mobilité de la main-d'oeuvre	R-IPR 204 et CIC-FW 5.26-7
ALENA/ALECC négociants, investisseurs, professionnels et mutations intra-compagnie				R-IPR 204 et CIC-FW 5.26-7	
AGCS (GATS) professionnels et personnes mutées				R-IPR 204 et CIC-FW 5.26-7	
Recherche, enseignement, conférences ou formation postdoctorale				R-IPR 205 et CIC-FW 5.26-7,35,37,38	
Admis via permis de travail	PT lié à un employeur spécifique	Autorisation au travail <i>à l'admission</i> ou renouvellement <i>à partir du Canada</i>	Autres intérêts canadiens - avantage important	R-IPR 205 et CIC-FW 5.26,28-31	

Source : CIC FW 2008

- **Les admissions pour travail autorisées par CIC et RHDCC**

Parallèlement aux admissions pour motif de travail sans permis de travail et aux admissions via permis de travail de CIC sans validation de l'offre d'emploi par RHDCC, différents programmes d'admission, gérés par RHDCC et CIC dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers (PTE), sont caractérisés par une admission (ou ré-admission) sous permis de travail CIC combiné à une validation de l'offre d'emploi par RHDCC (voir Tableau XI) et, dans le cas des travailleurs étrangers destinés au Québec, à un certificat d'autorisation du Québec (C.A.Q.) émis par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC).

**Tableau IX**  
**Admissions avec autorisation au travail sans validation de l'offre d'emploi : cadre normatif**

		Types de programmes d'admission		Règlements et directives gouvernementaux
Résidents en situation administrative régulière	Admission via permis temporaire émis par CIC	Admission via permis de travail (PT)	PT-CIC	R-IPR 203,204 et 113
			PT-RHDCC/CIC	
		Admission via permis d'études	Postsecondaires	
			Secondaires	
			Primaires	
		Admission via permis de résidence temporaire	Motifs humanitaires	
	Motif travail			
	Autres motifs			
	Admission sans permis CIC émis par CIC	Admission travailleurs, entrepreneurs ou investisseurs étrangers autorisés à travailler ( <b>sans permis</b> de travail ou de résidence)		
		Autres visiteurs	Conjoints des étudiants étrangers et travailleurs étrangers temporaires "hautement qualifiés"	
		Autres		

Source : R-IPR et CIC-FW 2008

Pour les dizaines de milliers de travailleurs étrangers temporaires admis via le PTE cogéré par RHDCC et CIC, selon le programme d'admission et ainsi selon le type de permis de travail émis, différents éléments détermineront le sous-régime d'intégration en emploi. Les travailleurs admis au Canada devront respectivement se conformer aux différentes

conditions qui leurs sont ainsi imposées au Canada. Les principaux éléments qui détermineront le type de conditions imposées au travailleur étranger admis via le PTE au Canada sont les suivants :

- le niveau de compétence associé à l'emploi occupé au Canada : niveau 0, A, B « avec qualifications », ou niveau C ou D « avec peu de qualifications ou aucune qualification particulière » (voir Tableau XIII),

- le secteur de l'emploi occupé : services d'aide familiale, travail agricole, ou autres secteurs

- et/ou le pays d'origine du travailleur étranger : Mexique/Caraïbes, ou autres pays

Ainsi, au moins trois régimes d'intégration différents peuvent être associés au PTE, selon la combinaison de conditions/restrictions imposées aux travailleurs en matière de possibilité de changement d'employeur, de possibilité de ne pas résider à l'endroit désigné par son employeur et de transition vers le statut permanent.

Tous les travailleurs étrangers recrutés via le PTE se verront octroyer un permis de travail lié à un seul employeur dont l'offre d'emploi aura été pré-autorisée par RHDCC. Toutefois, seuls les travailleurs admis pour occuper un emploi jugé de niveau C ou D, c'est-à-dire un emploi nécessitant un niveau réduit de formation, se verront interdire (au moins temporairement) la possibilité de demander un statut de résident permanent. De plus, d'une façon systématique non seulement contractuelle mais aussi administrative, les travailleurs admis via le *Programme des aides familiales résidant (PAFR)* ou via le *Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des Caraïbes (PATS)* se verront également imposer a priori une obligation de résidence chez l'employeur (voir Tableau X).

**Tableau X**  
**Sous-programmes d'admission dans le cadre du**  
**Programme des travailleurs étrangers RHDCC/CIC (PTE),**  
**par type de permis de travail émis**

Niveau de compétence associé à l'emploi	Type de permis de travail (PT) émis	Cadre RHDCC / CIC	Sous-programmes d'admission du PTE	
0,A,B	PT lié à un employeur spécifique et validation RHDCC	CIC-FW 5.25 et 11-13; RHDCC 2008a,b,c	Programme des travailleurs étrangers en emploi 0,A,B (PTE-0/A/B)	Travailleurs occupant un emploi catégorisé 0, A ou B mais non admissibles à l'un des programmes d'admission CIC-VEX
C,D	PT lié à un employeur spécifique, validation RHDCC et condition de non-immigration	CIC-FW 5.25 et 11-13; RHDCC 2008a,b,c,e et CIC 2008a	Programme des travailleurs étrangers en emploi C,D (PTE-C/D)	Travailleurs occupant un emploi catégorisé C ou D, non admissibles à l'un des programmes d'admission CIC-VEX et non admis via le PAFR ou le PATS
	PT lié à un employeur spécifique, validation RHDCC, condition de non-immigration et résidence spécifique	CIC-FW 5.25 et 11-13; RHDCC 2008a,b,c et CIC 2008a,d	Programme des aides familiaux résidents (PAFR)	Travailleurs occupant un emploi dans le secteur des services d'aides familiales à domicile
		CIC-FW 5.25 et 11-13; RHDCC 2008a,b,c,d et CIC 2008a	Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PATS)	Travailleurs en emploi C ou D dans un secteur agricole/agro-alimentaire et provenant du Mexique, de la Jamaïque, des Barbades, de Trinidad et Tobago ou de l'un des pays de l'Organization of East Caribbean States (OECS)

Source : CIC-FW 2008 et CIC/RHDCC 2008

Sauf limitations annuelles applicables (voir notamment CIC-FW 2008 section 11, RHDCC 2008d et RHDCC 2008e), tout ressortissant étranger est autorisé à ré-entrer au Canada via un 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc. permis de travail, ou avec une 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, autorisation au travail sans permis de travail si applicable, à moins d'être visé par une mesure de renvoi non exécutée.

## **1.2 Les autorisations au travail à partir du Canada**

Parallèlement aux admissions au Canada avec l'autorisation à travailler, trois mécanismes permettent d'obtenir ou de prolonger, à partir du Canada, son statut temporaire de travailleur :

- 1) l'obtention au Canada d'un premier permis temporaire de travail

- 2) le renouvellement / modification d'une autorisation au travail via la demande d'un permis de travail à partir du Canada
- 3) l'extension automatique de l'autorisation à travailler (90 jours au minimum) pour tous les travailleurs sous statut temporaire autorisés à faire une demande de renouvellement / modification à partir du Canada.

En effet, certains résidents temporaires au Canada pour des motifs autres que le travail seront autorisés à travailler uniquement dans la mesure où ils demandent et obtiennent, à partir du Canada, un permis de travail émis après leur l'arrivée au Canada (voir Tableau XI).

Plus précisément, seront autorisés à demander un premier permis temporaire de travail à partir du Canada les personnes autorisées à poser leur candidature pour l'immigration à partir du Canada, soit : les demandeurs d'asile et autres cas humanitaires, les visiteurs conjoints de résidents permanents et citoyens canadiens, et les autres titulaires de permis de résidence temporaire de plus de 6 mois, tels que les demandeurs d'asile refusés dont avis de renvoi n'est pas encore exécutoire et les personnes ayant le statut de victime de la traite des êtres humains.



**Tableau XI**  
**Mécanismes de 1<sup>re</sup> autorisation temporaire au travail à partir du Canada**

Régime administratif	Type de programmes d'admission au Canada	Type de permis de travail	Types de mécanismes de reconnaissance du statut temporaire de travailleur	Individus visés	Règlements et directives gouvernementaux	
(II.1) Mécanismes d'autorisation avec permis de travail CIC mais exemption de validation RHDC	Admis via permis d'études	PT lié à un employeur spécifique PT « ouvert »	Renouvellement/ modification de l'autorisation <i>à partir du Canada</i>	Étudiants étrangers – emploi post-diplômation	R-IPR 205 et CIC-FW 5.26,38	
				Étudiants étrangers – hors campus	R-IPR 205 et CIC-FW 5.26,38	
				Étudiants étrangers « déçus »	R-IPR 206 et CIC-FW 5.26,42	
	Admis via permis de résidence temporaire		Émission d'un PT <i>à partir du Canada</i> ou renouvellement/ modification de l'autorisation <i>à partir du Canada</i>	Candidats à l'immigration pour motifs humanitaires (demandeurs d'asile politique et autres) ou familiaux	R-IPR 207 et CIC-FW 5.26,40-1	
				Autres titulaires d'un permis de résidence temporaire de plus de 6 mois	R-IPR 206 et CIC-FW 5.26,41-2	
	Admis via permis de travail		PT lié à un employeur spécifique	Renouvellement/ modification de l'autorisation <i>à partir du Canada</i>	Participants au PAFR ayant complété 24 mois de travail à temps plein à l'intérieur des 36 premiers mois au Canada	R-IPR 207 et CIC-FW 5.26,41
				Autorisation au travail <i>à l'admission</i> (PT) ou renouvellement/ modification de l'autorisation <i>à partir du Canada</i>	Conjoints d'étudiants ou travailleurs temporaires en emploi de niveau O,A,B	Voir Tableau X, p.20
					Travailleurs peu ou non qualifiés de 18 à 35 ans (accords jeunesse)	
				Employés non rémunérés organismes religieux ou charitables		
				Accords internationaux bilatéraux – mobilité de la main-d'oeuvre ALENA/ALECC négociants, investisseurs, professionnels et mutations intra-compagnie		
AGCS (GATS) professionnels et personnes mutées						
Recherche, enseignement, conférences ou formation post-doctorale						
Autres intérêts canadiens - avantage important						

Source : CIC FW 2008

Le renouvellement ou la modification de l'autorisation au travail est limité pour certains professionnels en vertu de la participation de leur pays à l'Accord général sur le commerce des services de l'Organisation mondiale du commerce, pour des travailleurs agricoles

du Mexique et des Caraïbes ou des travailleurs admis pour des emplois C ou D (voir notamment CIC-FW 2008 section I I, RHDCC 2008d et RHDCC 2008e)

Ainsi, à moins d'être exceptionnellement visés par certaines limitations annuelles établies a priori, tous les titulaires de permis de travail sont autorisés par le R-IPR à faire renouveler/modifier leur autorisation au travail à partir du Canada (CIC 2008f).

Finalement, dans la mesure où un travailleur se voit reconnaître la possibilité de faire une demande de renouvellement / modification de l'autorisation à travailler, il pourra le faire avant ou dans les 90 jours suivant l'échéance de son autorisation au travail (CIC 2008e). De plus, tant et aussi longtemps que RHDCC et CIC n'auront pas refusé le renouvellement / la modification, le travailleur conservera son statut temporaire de travailleur : il sera autorisé par la loi à travailler malgré la non-possession d'un permis de travail valide.

## **2. Production et ventilation des statistiques démographiques<sup>11</sup>**

Le Système de données fondé sur les clients (SDFC) maintenu par la division de la Recherche Stratégique de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC-Recherche) centralise les données administratives sur les résidents temporaires. Une série de variables utiles à la mesure démographique, aux analyses socio-économiques et à l'évaluation des programmes gouvernementaux d'admission et d'intégration de travailleurs étrangers au Canada, est enregistrée dans la base de données administratives SDFC (voir Tableau XII).

Actuellement, les statistiques officielles sur la population de *travailleurs étrangers* publiées par le gouvernement fédéral dans *Faits et Chiffres* sont ventilées en fonction de quatre variables spécifiques :

- 1) le sexe
- 2) le niveau de compétences associé : niveau de qualifications formelles demandé par l'emploi visé au Canada (voir Tableau XIII)
- 3) la région de destination au Canada et les principaux pays d'origine (voir en gris, Tableau XII)

Par ailleurs, les tables de données fournies dans *Faits et Chiffres* combinent au mieux deux de ces variables, soit par exemple sexe et niveau de compétences, etc.

---

<sup>11</sup> Pour plus d'information à ce sujet, voir Depatie-Pelletier, E. (2008), *Travailleurs étrangers temporaires au Canada : Vers une mise à jour des catégories et indicateurs démographiques?*, mémoire de maîtrise, département de démographie, Université de Montréal, 101 p.

**Tableau XII**  
**Système de données fondé sur les clients (SDFC) de CIC :**  
**variables utilisées pour la ventilation des données publiques** <sup>12</sup>

Variables de base	Variables dérivées
<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'admission temporaire au Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catégorie de permis temporaire (travail, études ou résidence) - fonction du programme d'admission temporaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dates de début et de fin de la validité du permis autorisant le travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catégorie de permis autorisant le travail (1<sup>er</sup> permis ou 2<sup>e</sup>, etc. permis)</li> <li>Durée de l'autorisation au travail</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Type d'occupation et secteur d'emploi prévu au Canada, y compris restrictions associées en matière d'accès au système d'immigration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de qualifications formelles associé à l'emploi prévu au Canada (fonction du type d'occupation)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Région de destination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Province de destination</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sexe</li> </ul>	s/o
<ul style="list-style-type: none"> <li>Âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes d'âge</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays d'origine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principaux pays d'origine (10 principaux pays d'origine et « autres pays »)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Statut matrimonial (et s'il y a lieu conjoint et enfants présents au Canada)</li> </ul>	s/o

**Tableau XIII**  
**Niveaux de compétence associés aux occupations au Canada**

Type de compétences <sup>13</sup>	Niveau de compétences	Niveau de compétence associé
Travailleur « qualifié » (« Skilled worker »)	0	Compétences en administration
	A	Un diplôme universitaire
	B	Deux à trois ans d'études postsecondaires; ou deux à quatre ans d'apprentissage; ou deux à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail spécifique
Travailleur « en emploi nécessitant un niveau réduit de formation officielle » (« low skilled worker »)	C	Deux à quatre ans d'études secondaires, et jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail spécifique
	D	Un à deux ans d'études secondaires, et une formation en cours d'emploi

Source : Classification nationale des professions (CNP) <sup>14</sup>

<sup>12</sup> Pour plus de détails sur les variables contenues dans la base de données SDFC de CIC, voir notamment le document de CIC-Data Warehouse Services (2003), *Temporary Resident Business Rules Research Datamart*, version 0.3 .

<sup>13</sup> La hiérarchie impliquée par la distinction des types de compétences en « qualifications » et « basses qualifications » est toutefois politiquement controversée au Canada, à cause des répercussions qui en découlent chez les travailleurs étrangers, notamment au niveau de la reconnaissance leurs droits et libertés et de leur accès au système d'immigration au Canada.

<sup>14</sup> Voir HRSDC 2008e

### 3. Travailleurs étrangers : pertinence des données

Afin de tenir compte, d'une part, du cadre normatif en matière d'autorisation au travail régissant en 2008 le séjour des résidents sous statut temporaire et, d'autre part, des besoins statistiques propres à la recherche sur les travailleurs étrangers au Canada, certains éléments de mises à jour possibles en matière de production de données officielles apparaissent pertinentes.

#### 3.1. Définition de la population des travailleurs étrangers

Tout d'abord, étant donné le cadre d'autorisation temporaire au travail actuellement en vigueur, il est possible de conclure que certains groupes de résidents temporaires autorisés à travailler au Canada actuellement exclus devraient au contraire être comptabilisés au sein des statistiques sur les travailleurs étrangers.

En effet, afin d'assurer une mesure démographique complète de la réalité administrative et socio-économique du phénomène de la migration de travail vers le Canada, il serait nécessaire d'inclure dans la population des travailleurs étrangers les groupes de travailleurs suivants : les résidents temporaires autorisés à travailler admis au Canada via un permis d'études postsecondaires ou un permis de résidence temporaire. Aussi, un estimé de la population des ressortissants étrangers admis sans permis de résidence et autorisés à travailler sans permis de travail devrait également être inclus au sein de la population des travailleurs étrangers, même si leur admission au Canada n'est pas enregistrée au sein du SDFC.

À cet égard, CIC-Recherche pourrait procéder régulièrement à des enquêtes permettant de fournir annuellement, dans *Faits et Chiffres*, une estimation des flux et effectifs des travailleurs étrangers admis « sans permis »<sup>15</sup>. CIC-Recherche pourrait notamment utiliser à cet effet les données déjà enregistrées par Affaires étrangères Canada sur une partie de ces travailleurs étrangers « sans permis », soit sur les travailleurs domestiques employés au Canada par un ressortissant étranger temporairement autorisé à résider au Canada et les résidents temporaires admis à titre de représentant ou employé de gouvernements étrangers. Finalement, il serait pertinent de supposer au niveau statistique que les travailleurs étrangers demeurent en emploi durant les 90 jours suivant l'échéance de leur permis de travail, tel que le leur permet le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*<sup>16</sup>,

---

<sup>15</sup> De la même façon, des enquêtes régulières permettrait d'inclure également dans les données publiques des estimations de l'évolution de la présence au Canada de travailleurs étrangers en situation administrative irrégulière.

<sup>16</sup> À ce sujet, voir également dans les références CIC 2008f.

sauf dans le cas des travailleurs inscrits au sein d'un programme imposant une condition de retour dans le pays d'origine à la fin du contrat de travail (programmes tels que le PATS et le PTE-PQ).

De plus, à la lumière des études et évaluations de programmes (articles scientifiques et rapports gouvernementaux et non gouvernementaux) publiées au Canada sur les « travailleurs étrangers » durant la dernière décennie (voir références), différents besoins de la recherche au Canada peuvent être identifiés en matière, d'une part, d'indicateurs démographiques supplémentaires (outre l'effectif au 1<sup>er</sup> décembre, flux d'entrée sous 1<sup>er</sup> permis et flux d'entrée sous 2<sup>e</sup>, etc. permis) et, d'autre part, en matière de ventilation des données.

### **3.2. Le calcul du flux des (ré-)entrées annuelles**

Afin de modéliser adéquatement la dynamique démographique des travailleurs étrangers au Canada, la mesure des flux de ré-entrée devrait viser toutes les ré-entrées au sein de la population des travailleurs sous statut temporaire soit, en plus des ré-admissions au Canada avec autorisation temporaire à travailler, les renouvellements / modifications de l'autorisation à travailler à partir du Canada.

### **3.3. Flux annuel de sortie général par perte du statut de travailleur au Canada**

En soustrayant au flux d'entrée d'une année  $x$ , d'une part, les sorties via statut permanent durant cette même année  $x$  et, d'autre part, les entrées par renouvellements / modifications d'autorisation à travailler à partir du Canada comptabilisées durant l'année  $x+1$ , il serait possible de fournir annuellement dans *Faits et Chiffres* des données sur le flux de sortie résiduelle par « perte de statut de travailleur » au cours de l'année précédente.

### **3.4. Flux de sortie pour perte de statut avant l'échéance du permis**

Par ailleurs, la quasi-totalité des études publiées sur les travailleurs étrangers au Canada durant la dernière décennie (portant soit sur les travailleurs étrangers agricoles, soit sur les travailleurs étrangers employés à titre d'aide familiale, soit sur les autres travailleurs étrangers en emploi peu spécialisé) font état de situations supposément typiques alarmantes à l'origine des pertes du statut de travailleur avant l'échéance du permis de travail :

« There is case of a worker who was not allowed to eat food bought by the employer, but also not given time to go and buy her own groceries. Constantly hungry, then accused of stealing. » (PINAY 2006)

« While loading machinery onto a truck, the worker displaced two vertebrae. The doctor prescribed an operation but the worker was pressured to return to Mexico by both the employer and the consulate. (...) A worker at this farm reported that they did not have potable water and eight workers suffered itching skin, eye irritation, stomach aches, and diarrhea. One worker was seriously ill as a result. (...) In 2006, three workers report that every morning the employer offers them bread, rubs it on his genital area, and requires all eight workers to eat it. If they refuse he becomes furious, shouts, and gives them fewer hours of work. He insults them saying “you are pigs” and “you eat shit”. » (UFCW 2007)

Dans ce contexte, il serait vraisemblablement nécessaire que CIC-Recherche procède de façon régulière à des enquêtes permettant d'estimer les flux annuels de sortie pour pertes de statut *avant l'échéance* de l'autorisation au travail, pour cause de non-respect du contrat par l'employeur ou pour impossibilité de respecter les restrictions imposées.

### **3.5. Effectifs à date fixe**

Si l'effectif de la population des travailleurs étrangers au 1<sup>er</sup> décembre est un indicateur pertinent, CIC-Recherche devrait (au moins) également publier les statistiques d'effectifs annuels de travailleurs étrangers au 1<sup>er</sup> juillet. En effet, compte tenu du climat canadien et du fait que la majorité des études et évaluations publiées sur les travailleurs étrangers dans les dernières années portent spécifiquement sur la présence démographique croissante des travailleurs étrangers en emploi agricole (voir références sur les travailleurs étrangers en agriculture), on peut prévoir que la présence significative de ces derniers est systématiquement sous-représentée dans les statistiques sur l'effectif au 1<sup>er</sup> décembre.

### **3.6. Ventilation des données à partir de variables pertinentes à la recherche**

Si la présence des résidents temporaires sur le marché du travail canadien a des répercussions démographiques, sociales et économiques de grande portée au niveau national, l'évolution de la présence démographique de ces travailleurs est affectée par une multitude de politiques administratives associées à différents objectifs et structures administratives, mais également en fonction de la nature des pénuries provinciales de travailleurs (pénuries temporaires ou récurrentes/croissantes) propres aux différents types d'occupations. Afin de permettre que la recherche académique et que l'évaluation non gouvernementale soient

utiles aux décideurs politiques fédéraux et provinciaux, il serait nécessaire que les données (flux d'entrée annuels, flux de sortie annuels et effectif à date fixe) sur les travailleurs étrangers au Canada soient systématiquement ventilées non seulement par sexe, province, par principaux pays d'origine ou niveau de compétences associé à l'emploi, mais en outre par programme d'admission, par type d'occupation au Canada, par type de durée de validité de l'autorisation temporaire au travail, par pays d'origine, par statut matrimonial et par groupe d'âge (voir Tableau XIV) et idéalement aussi par type d'employeur (nombre de co-employés) et type de milieu de travail (% d'employés sous statut temporaire).

**Tableau XIV**  
**Système de données fondé sur les clients (SDFC) de CIC :**  
**variables non utilisées pour la ventilation des données publiques<sup>17</sup>**

Variables de base	Variables dérivées
<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'admission temporaire au Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catégorie de permis temporaire (travail, études ou résidence) – fonction du programme d'admission temporaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dates de début et fin de la validité du permis autorisant le travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catégorie de permis autorisant le travail (1<sup>er</sup> permis, 2<sup>e</sup>, etc. PT saisonnier, autre)</li> <li>Durée de l'autorisation au travail</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Type d'occupation et secteur d'emploi prévu au Canada, y compris restrictions associées en matière d'accès au système d'immigration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau de qualifications formelles associé à l'emploi prévu au Canada (fonction du type d'occupation)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Région de destination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Province de destination</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sexe</li> </ul>	s/o
<ul style="list-style-type: none"> <li>Âge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes d'âge</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pays d'origine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principaux pays d'origine (10 principaux pays d'origine et « autres pays »)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Statut matrimonial (et s'il y a lieu nombre de conjoint et enfants présents au Canada)</li> </ul>	s/o

Source : CIC 2000 et CIC Faits et Chiffres 2007

En effet, la non-ventilation par programmes d'admission et types d'occupation implique une impossibilité pour les chercheurs de tirer des conclusions utiles aux décideurs politiques fédéraux et provinciaux quant aux répercussions socio-économiques associables aux travailleurs étrangers présents sur le marché du travail canadien. Cette situation permet d'expliquer pourquoi les deux seules études quantitatives sur la population des travailleurs étrangers publiées au Canada depuis 1985<sup>18</sup> par le milieu académique ont été faites non pas à partir des données officielles du ministère de l'Immigration de l'époque, Emploi et Immigration Canada (désormais remplacé par CIC), mais bien à partir de données non publiées permettant toutefois de tenir compte de la durée variable des autorisations au travail et ventilées par type d'autorisation au travail et par type d'occupation.

Déjà en 1987, Boyd et al. exprimaient ainsi l'un de leur principal résultat de recherche :

<sup>17</sup> Voir note 36.

<sup>18</sup> Plusieurs études qualitatives (voir références) mentionnent toutefois différentes statistiques générales et/ou certaines statistiques gouvernementales non publiées portant sur l'un ou l'autre des programmes d'admission (et notamment sur le *Programme des travailleurs agricoles saisonniers* et sur le *Programme des aides familiales résidentes*), loin toutefois de rendre possible une analyse quantitative pertinente de la population des travailleurs étrangers dans son ensemble.



“The association between type of employment authorization (validated/exempted), category of [Human Resources Canada] labor market [validation] exemption, area of last residence [country of origin] and occupational distributions [type of occupation in Canada] suggests considerable caution in interpreting the occupational characteristics of temporary workers to Canada (...). (...) The temporary worker flow to Canada is a heterogeneous one and care must be taken in interpreting the size of the flow, its relationship to Canada’s labor force and the geographical origin and labor force characteristics of the flow.” (Boyd and al. 1987a)

Ainsi, la nature des différents flux d’entrée et de sortie de travailleurs étrangers variera significativement en fonction du programme d’admission, du type d’autorisation au travail, du type d’occupation visée au Canada et de la durée de validité de l’autorisation au travail.

La deuxième analyse quantitative sur les travailleurs étrangers publiée par Boyd et al. en 1987 précisait déjà la nécessité d’analyser les données par type d’autorisation au travail, donc par type de programme d’admission :

“Unpublished data from Employment and Immigration Canada (...) indicates that sex and type of employment authorizations intersect to create important distinctions among temporary workers to Canada and that univariate tabulations oversimplify a more complex reality which currently exists with respect to the Canadian Employment Authorization program.” (Boyd and Taylor, 1987)<sup>19</sup>

Dans leur première analyse quantitative *Temporary Workers in Canada: A Multifaceted Program* (1987), Boyd, Taylor et Delaney donnent également un exemple de la pertinence d’analyser les flux (et effectifs) par type d’occupation :

“[A significant share of HRSDC] validated employment authorizations are for work in the relatively unskilled domestic and farm laborer occupations. The presence of these occupations in the labor component of Canada’s temporary worker flow provides a point of similarity with the

---

<sup>19</sup> Dans cette étude, l’analyse des données par type d’autorisation au travail a spécifiquement permis à Boyd et al. de faire ressortir le traitement différentiel des travailleurs étrangers au Canada sur la base du sexe : “The importance of disaggregating (...) by type of employment authorization is shown in table 2 (...). During 1979-1985, between 70% and 81% of authorizations granted to men were exempted from the [HRSDC] validation requirement of the Canadian temporary worker program. In contrast, until 1983, less than one third of the employment authorizations issued to women were exempt from the validation requirements (...). (...) The data show that women, not men, predominate in the labor [HRSDC validated] component of the employment authorization program. The interaction between sex and employment authorization in Canada’s temporary worker program has two consequences for analyses of the temporary worker flow. First, it highlights the utility of disaggregating previous characterizations of the temporary worker flow which are based on univariate distributions. Secondly, it implies that from a labor recruitment perspective, Canada’s “guestworkers” are women more so than men. Accordingly, women and men who are in Canada under the Employment Authorization program are likely to have different sociodemographic characteristics and different relationships to the permanent migration process.” (Boyd & Taylor, 1987)

European guestworker model. Both occupations are considered to be low skill and the steady demand for workers in these occupations indicates that the work is a permanent part of the Canadian economy. (...) The stability in the occupational composition of validated employment authorizations contrasts with the pronounced shifts occurring in the exempt category.” (Boyd and al. 1987)

On peut résumer ainsi la nécessité de tenir compte des différents types de durée de l'autorisation au travail dans les analyses quantitatives relatives aux travailleurs étrangers :

« Because the validity period of the employment authorizations may range anywhere from one day to one year, it is difficult to gauge the labor market impact of the temporary worker group in Canada using the number of document [or persons authorized] as the sole yardstick. For example, if 10 000 performing artists are granted employment authorizations for 3 days compared to one medical technician for 365 days, the total number of employment authorizations is 10,001. Yet they do not represent full year employment. This is important because the European guestworker program, with which the Canadian program is often compared, is one in which foreign workers are assumed to be employed for long periods of time in jobs which are a permanent part of the domestic economy. » (Boyd and al. 1987)

De plus, la ventilation par « principaux pays d'origine » au lieu d'une ventilation des données par « pays d'origine » ne permet pas d'analyser les nouvelles tendances démographiques propres au recrutement de travailleurs étrangers temporaires au Canada, telles que la sélection des travailleurs sur la base de leur pays d'origine, de leur âge et de leur statut matrimonial en général (Preibisch and Binford, 2007) ou les effets du remplacement graduel au Québec des travailleurs agricoles saisonniers originaires du Mexique par des travailleurs agricoles saisonniers guatémaltèques :

« Le directeur général de la Fondation des entreprises pour le recrutement de la main-d'oeuvre étrangère (F.E.R.M.E.) a décidé d'élargir son bassin de candidats potentiels à l'Amérique centrale et à la Colombie et de ne plus compter autant sur l'aide des travailleurs saisonniers mexicains sous prétexte que ces derniers chercheraient à se syndiquer pour améliorer leurs conditions de travail. » (Malo 2007)

Finalement, dans le cas des résidents temporaires admis via le *Programme des travailleurs étrangers* (PTE) coadministré par RHDCC et CIC, d'autres données administratives enregistrées par RHDCC (via les comptoirs régionaux de Service Canada) sont disponibles et pourraient être intégrées au SDFC, notamment le type d'employeur associé au permis de travail émis au résident temporaire (1 employé, 2-10 employés, 11-50 employés, plus de 50 employés) et le type de milieu de travail associé au permis de travail émis (moins de 10 % de travailleurs sous statut temporaire, entre 10 % et 50 % de travailleurs sous permis temporaire et avec plus de 50 % des employés sous permis temporaire). En effet, toujours selon

les plus récentes études qualitatives, le type d'employeur (être ou non le seul employé de son employeur) et, s'il y a lieu, le type de milieu de travail pourraient être des déterminants significatifs en matière d'intégration socio-économique au Canada :

« [According to Oxman-Martinez, Hanley and Cheung 2004], most live-in caregivers' common task are cleaning and childcare. However, many women report being responsible for house-sitting after the children while parents are out of town for a numbers of days. Such task mean being on duty 24 hours a day, which is beyond the bounds of a caregiver's job description. (...) They rarely received over-time pay for the extra hours regularly worked on an ordinary day. (...) At the extreme, PINAY has assisted women who were forced to work 18 hour/day with no days off. (..) » (PINAY 2006)

« The Canadian workers at this farm must fill three boxes per day and they receive \$50 per box; the Mexican workers are required to fill seven boxes per day at \$17 per box. » (UFCW 2007)

En terminant, rappelons que seule la production (mise en ligne sur Web) non pas de tableaux à une ou deux variables, mais bien d'un unique tableau croisé dynamique (« cube ») rend possible la ventilation des données par un éventail de combinaisons permettant l'intersection de toutes les variables disponibles. En utilisant ce type d'outil pour la ventilation des données démographiques officielles sur les résidents temporaires publiées annuellement dans *Faits et Chiffres*, les statistiques sur les travailleurs étrangers pourraient être adéquatement « ventilables » et ainsi ventilées et, en conséquence, utiles à la recherche socio-économique et à l'évaluation des programmes gouvernementaux en matière d'autorisation temporaire au travail au Canada.

## Conclusion

Au Canada, le statut temporaire de travailleur peut être octroyé à un ressortissant étranger à travers plusieurs dizaines de programmes d'autorisation temporaire au travail, soit lors d'une première entrée ou lors d'une 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, etc. réadmission au Canada, soit à partir du Canada pour la première fois ou à travers une demande de renouvellement / modification de l'autorisation temporaire à travailler. Ainsi, CIC-Recherche stratégique et statistiques privilégie actuellement une définition restrictive de la population des travailleurs étrangers au Canada en utilisant comme indicateurs pour mesurer l'évolution de cette population uniquement l'effectif au 1<sup>er</sup> décembre, le flux des premières admissions et le flux des réadmissions. De plus, les données publiques sont ventilées uniquement par l'une ou deux des variables suivantes : sexe, région de destination, niveau de compétences ou pays d'origine. Toutefois, tant le cadre normatif de l'autorisation temporaire au travail que les pénuries de travailleurs par type d'occupation à travers le Canada sont de nature hautement hétérogène.

Par conséquent, différents éléments de mises à jour de la méthode de production de données démographiques sur les travailleurs étrangers temporaires seraient nécessaires afin de permettre le développement de la recherche quantitative sur les travailleurs étrangers au Canada. En particulier, la définition de la population des travailleurs étrangers devrait inclure les travailleurs titulaires de permis d'études ou de permis de résidence temporaire et les méthodes de calcul des effectifs de population à dates fixes et de flux (entrées et sorties) devraient être ajustées, notamment de façon à inclure les renouvellements d'autorisation à partir du Canada. Finalement, une enquête visant à permettre d'estimer les sorties de la population par perte de statut avant l'échéance apparaît urgente et les données publiques devraient être ventilables ou ventilées au moins par programmes d'admission, type d'occupation et autres variables disponibles.

## Références

### I. Cadre normatif

- Citoyenneté et Immigration Canada. (2008). *Guide des travailleurs étrangers*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/guides/fw/index.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2008a). *Travailleurs qualifiés et professionnels*. <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/index.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2008b). *Travailleurs qualifiés et professionnels : Qui peut présenter une demande — Six facteurs de sélection et note de passage*. <http://www.cic.gc.ca/francais/immigrer/qualifie/demande-facteurs.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2008d). *Travailler temporairement au Canada : Le Programme des aides familiaux résidents*. <http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/aides/index.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2008e). *Le Programme des aides familiaux résidents : Prolongement de votre séjour*. <http://www.cic.gc.ca/francais/travailler/aides/prolongement.asp>
- Citoyenneté et Immigration Canada. (2008f). *Demande pour modifier les conditions de séjour ou proroger le séjour au Canada-travailleur*. <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/trousses/guides/5553F.pdf>
- Gouvernement fédéral du Canada. (2005). Décret précisant les responsabilités respectives du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile en vertu de la Loi (TR/2005-120). <http://lois.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/TR-2005-120//?showtoc=&instrumentnumber=TR-2005-120>
- Parlement canadien. (2002a). *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. <http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cs/l-2.5>
- Parlement canadien. (2002b). *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés*. <http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/DORS-2002-227>
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2008a). *Classification Nationale des Professions*. <http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC-CNP/app/index.aspx?lc=f>
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2008b). *Embaucher des travailleurs étrangers temporaires au Canada*. [http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs\\_etrangers/travailleurs\\_emp.shtml](http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs_etrangers/travailleurs_emp.shtml)
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2008c). *Listes régionales des professions soumises à des pressions*. [http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs\\_etrangers/Profsouspres.shtml](http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs_etrangers/Profsouspres.shtml)

Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2008d). *Embaucher des travailleurs agricoles saisonniers étrangers au* da. [http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs\\_etrangers/ptas.shtml](http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs_etrangers/ptas.shtml)

Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2008e). *Projet pilote relatif aux professions exigeant un niveau réduit de formation (niveaux C et D de la CNP)*. [http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs\\_etrangers/peuspecialise.shtml](http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs_etrangers/peuspecialise.shtml)

Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2008f). *Contrats pour le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et des* tilles. [http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs\\_etrangers/fwp\\_formulaires.shtml](http://www.RHDCC.gc.ca/fr/competence/travailleurs_etrangers/fwp_formulaires.shtml)

## II. Statistiques démographiques

Citoyenneté et Immigration Canada. (2000). *Données sur l'immigration canadienne : « données administratives » sur les résidents permanents et temporaires*. <http://osim.inrs-ucs.quebec.ca/r.pdf>

Citoyenneté et Immigration Canada - Data Warehouse Services (2003), *Temporary Resident Business Rules Research Datamart*, version 0.3.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2003). *L'Observateur Automne 2003*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/observateur/issue03/03-travailleurs.asp>

Citoyenneté et Immigration Canada. (2004). *L'Observateur Été 2004*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/observateur/issue06/03-travailleurs.asp>

Citoyenneté et Immigration Canada. (2005). *L'Observateur Été 2005*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/observateur/issue10/05-aperçu.asp>

Citoyenneté et Immigration Canada. (2006). *L'Observateur Premier et deuxième trimestres de 2006*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/observateur/issue14/05-aperçu.asp>

Citoyenneté et Immigration Canada. (2007). *Faits et chiffres 2006*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2006/index.asp>

Citoyenneté et Immigration Canada. (2008). *Faits et chiffres 2007*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2006/index.asp>

Statistique Canada. (2008). *Nombre de résidents non permanents, Canada, provinces et territoires, données trimestrielles (personnes) (Vol. CANSIM Tableau 051-0020)*. [http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcpgm?regtk=&C2Sub=&ARRAYID=510020&C2DB=PRD&VEC=&LANG=F&SrchVer=&ChunkSize=&SDDSLOC=&ROOTDIR=CII/&RESULTTEMPLATE=CII/CII\\_PICK&ARRAY\\_PICK=1&SDDSID=&SDDSDISC=](http://cansim2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcpgm?regtk=&C2Sub=&ARRAYID=510020&C2DB=PRD&VEC=&LANG=F&SrchVer=&ChunkSize=&SDDSLOC=&ROOTDIR=CII/&RESULTTEMPLATE=CII/CII_PICK&ARRAY_PICK=1&SDDSID=&SDDSDISC=)

### III. Recherche et Évaluation

#### • Recherches et évaluations quantitatives

Beaujot, R. (1998). Migration Trends and Policies in North America: The Case of Canada. Paper presented at the OECD Conference.

Boyd, M., and Taylor, C. (1987). The Feminization of Temporary Workers: The Canadian Case. *International Migration/Migrations Internationales/Migraciones Internationales*, 24(4), 717-734.

Boyd, M., Taylor, C., and Delaney, P. (1987). Temporary Workers in Canada: A Multifaceted Program. *International Migration Review*, 20(4), 929-950.

Halliwell, C. (2004). *Future Needs of The Canadian Labour* ket. [http://www.policyresearch.gc.ca/doclib/DecConf/Cliff\\_Halliwell\\_E.pdf](http://www.policyresearch.gc.ca/doclib/DecConf/Cliff_Halliwell_E.pdf)

#### • Recherches et évaluations qualitatives

(Im)Migrant Workers Rights, Immigrant Worker Center, and Pinay. (2007). *Reform of the Temporary Foreign Worker Program: Fundamental Changes* quired. <http://www.migrantsrights.net/canada>

Alberta Federation of Labour. (2007). *Temporary Foreign Workers: Alberta's Disposable Workforce*. <http://www.afl.org/upload/AFLTFW.pdf>

Alternatives. (2001). *Trafic, travail forcé et servitude des femmes migrantes au Québec/Canada : éléments de diagnostic*. [http://www.imadr.org/old/project/petw/trafficking\\_canada.html](http://www.imadr.org/old/project/petw/trafficking_canada.html)

Aministry International Canada. (2002). Without Discrimination: The Fundamental Right of ALL Canadians to Human Rights Protection, A Brief to the U.N. Committee on the Elimination of Racial Discrimination on the Occasion of the Examination of the Thirteenth and Fourteenth Periodic Reports Submitted by Canada. [http://www.amnesty.ca/canada/un\\_cerd.pdf](http://www.amnesty.ca/canada/un_cerd.pdf)

Amnesty International Canada. (2004). *Above All Else, A Human Rights Agenda for Canada*. [http://www.amnesty.ca/canada/Human\\_Rights\\_Agenda.pdf](http://www.amnesty.ca/canada/Human_Rights_Agenda.pdf)

Amnistie Internationale - Section canadienne francophone. (2006). *La Traite des femmes, ni ici, ni ailleurs*

Andre, I. (1990). The Genesis and Persistence of the Commonwealth Caribbean Seasonal Agricultural Workers Program In Canada. *Osgoode Hall Law Journal*, 28(2).

Arat-Koc, S. (1989). In the Privacy of Our Own Home: Foreign Domestic Workers as Solution to the Crisis in the Domestic Sphere in Canada. *Studies in Political Economy*, 28, 33-58.

Arat-Koc, S. (1997). *From 'Mothers of the Nation' to Migrant Workers*. Toronto: University of Toronto Press.

- Araujo-Forlot, A. G. (1995). *The impact of migration and immigration policies on the adaptation of Latinas under the live-in caregivers programme*. Unpublished M.A., York University (Canada). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=743618191&Fmt=7&clientId=48948&da>. <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=743618191&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Association des aides familiales du Québec. (1998). *Mémoire présenté à la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Madame Lucienne Lard*. [http://bv.cdeacf.ca/CF\\_PDF/1999\\_09\\_0135.pdf](http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/1999_09_0135.pdf)
- Association des aides familiales du Québec. (2002). *Le Métier d'aides familiales : à la recherche d'un salaire équitable*. [http://bv.cdeacf.ca/CF\\_PDF/2002\\_05\\_0004.pdf](http://bv.cdeacf.ca/CF_PDF/2002_05_0004.pdf)
- Badalamenti, D. (2001). *Foreign or domestic?– I'll take foreign!*, University of Windsor. E-LOCATIONS: [http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape10/PQDD\\_0009/MQ52507.pdf](http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape10/PQDD_0009/MQ52507.pdf)
- Bakan, A. B., and Stasiulis, D. (1994). Foreign Domestic Worker Policy in Canada and the Social Boundaries of Modern Citizenship. *Science and Society* 58(1), 7-33.
- Bakan, A. B., and Stasiulis, D. (1996). *Structural Adjustment, Citizenship, and Foreign Domestic Labour: The Canadian Case*. Toronto: University of Toronto Press.
- Bakan, A. B., and Stasiulis, D. (1997). *Not One of the Family: Foreign Domestic Workers in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Bals, M. (1996). *Le travail domestique des femmes en contexte migratoire : effets psychosociaux et stratégies d'adaptation*. Unpublished Ph.D., Université de Montréal. <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=739920831&Fmt=2&VInst=PROD&VType=PQD&RQT=309&>
- Barndt, D. (2002). Fruits of injustice: women in the post-NAFTA food system. *Canadian Woman Studies*, 21(4), 82(87). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A93083004&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Basok, T. (1999). Free to be Unfree: Mexican Guest Workers in Canada. *Labour, Capital and Society*, 32(2).
- Basok, T. (2000). He Came, He Saw, He ...Stayed. Guest Worker Programmes and the Issue of Non-Return. *International Migration*, 38(2), 215-238.
- Basok, T. (2002). *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*. Montréal: McGill-Queen's Press.
- Basok, T. (2003). Mexican seasonal migration to Canada and development: A community-based comparison. *International Migration*, 41(2), 3-26.
- Basok, T. (2003). *Human Rights and Citizenship: the Case of Mexican Migrants in Canada*. Center for Comparative Immigration Studies working papers(72).



- Basok, T. (2004). Post-National Citizenship, Social Exclusion and Migrants Rights: Mexican Seasonal Workers in Canada. *Citizenship Studies*, 8(1), 47-64.
- Beach, C. M., A. G. Green & C. Worswick. (2005). The Impacts of the Point System and Immigrant Class on Skill Characteristics of Immigrant Inflows: The Experience of Canada, paper presented at the conference *Immigration: Trends, Consequences and Prospects for the United States*, Chicago, September.
- Benoit Leon, M. P. (2000). Last Chance for Leatitia Cables, The Nanny that Worked Too Hard, Press release, 29 February.
- Binford, L. (2004). Contract labour in Canada and the United States: a critical appreciation of Tanya Basok's *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 29(57-58), 289(220). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A147115055&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Blackett, A. (1998). *Making Domestic Work Visible: The Case for Specific Regulation*. Geneva: International Labour Union. <http://www.ilo.org/public/english/dialogue/ifpdial/publ/infocus/domestic/>
- Blouin, C. (2005). Liberalizing the movement of services suppliers: lessons from the Canadian experience with temporary worker programmes. *Journal of world trade*, 39(5), 881-894.
- Boakye-Agyeman, G. (2004). *Reunification experiences of immigrant single mothers and their children in Canada*. Unpublished M.S.W., McGill University (da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1158526571&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Brigham, S. M. (2002). Women migrant workers in the global economy: the role of critical feminist pedagogy for Filipino domestic workers. University of Alberta.
- Brock, D., Gilles, K., Oliver, C., and Mook, S. (2000). Migrant sex work: a roundtable analysis. (National Identity and Gender Politics). *Canadian Woman Studies*, 20(2), 84-91. <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A71002260&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Buhler, S. (2006). Is better good enough? Canada's Live-in Caregiver Program. *Human Rights Tribune*, 12.
- Calliste, A. (1991). *Canada's Immigration Policy and Domestic Workers from the Caribbean: The Second Domestic Scheme*. Toronto: Garamond Press.
- Canadian Labour Congress. (2004). *Workers of Colour within A Global Economy*.
- Canadian Labour Congress. (2007). *Analysis, Solidarity, Action—A Workers' Perspective on the Increasing Use of Migrant Labour in Canada*. [http://congresdutravail.ca/updir/MigrantL-Position-Final\\_June\\_2007-FR9627.pdf](http://congresdutravail.ca/updir/MigrantL-Position-Final_June_2007-FR9627.pdf)

- Canadian Labour Congress. (2007). *Canadian Labour Congress Demands Investigation of Treatment of Migrant Workers in da*. [http://canadianlabour.ca/index.php/Labour\\_and\\_Migration/1228](http://canadianlabour.ca/index.php/Labour_and_Migration/1228)
- Canadian Labour Congress. (2008). Submission by the Canadian Labour Congress to the House of Commons Standing Committee on Human Resources, Social Development and the Status of Persons with ties. [http://canadianlabour.ca/index.php/Labour\\_and\\_Migration/1081](http://canadianlabour.ca/index.php/Labour_and_Migration/1081)
- Carens, J. H. (1989). *Membership and morality: admission to citizenship in liberal democratic states*. Lanham, Md.: German Marshall Fund, University Press of America.
- Carens, J. H. (2002). *Citizenship and civil society: what rights for residents?* Oxford: Berg-hahn Books.
- Carens, J. H. (2008 forthcoming). Live-in Domestic, Seasonal Workers, and Others Hard to Locate on the Map of Democracy. *The Journal of Political Philosophy*.
- Carter, J. (2006). Migrant workers' issues examined at workshop. *Catholic New Times*, 30(2), 6(1). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T003&prodId=IPS&docId=A141621050&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Cavalluzzo, J. S. (2004). Who is farming the food we eat? 'Next time I bite into what God scrumptiously provides, I'll do so with a side order of guilt.' (Canada). *Catholic New Times*, 28(5), 6(1). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T003&prodId=IPS&docId=A130216546&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Cecil, R. G., and Ebanks, G. E. (1991). The Human Condition of West Indian Migrant Farm Labour in Southwestern Ontario. *International Migration/Migrations Internationales / Migraciones Internationales*, 29(3), 389-405.
- Cecil, R. G., and Ebanks, G. E. (1992). The Caribbean Migrant Farm Worker Programme in Ontario: Seasonal Expansion of West Indian Economic Spaces. *International Migration / Migrations Internationales/Migraciones Internationales*, 30(1), 19-37.
- Centre Justice et Foi. (2004). *Quel sort pour les travailleurs agricoles migrants?* [http://www.cjf.qc.ca/ve/bulletins/2004/vol\\_12\\_no43/arsenault.pdf](http://www.cjf.qc.ca/ve/bulletins/2004/vol_12_no43/arsenault.pdf)
- Cholewinski, R. I. (1993). *The protection of migrant workers and their families in international human rights law* Unpublished LL.D., University of Ottawa.
- CIEPAC. (2003). Mexican Workers in Canada: "Unfree" labor that Fox wants to promote in the USA, CIEPAC.
- Cohen, R. (1987). The Work Conditions of Immigrant Women Live-in Domestic: Racism, Sexual Abuse, and Invisibility. *Resources for Feminist Research/Documentation sur la Recherche Feministe*, 16(1), 36-38.
- Cohen, R. (1994). A Brief History of Racism in Immigration Policies for Recruiting Domestic. *Canadian Woman Studies*, 14(2).

- Cohen, R. (2000). "Mom is a Stranger": The Negative Impact of Immigration Policies on the Family Life of Filipina Domestic Workers. *Canadian Ethnic Studies/ Études ethniques au Canada*, XXXII.
- Cohen, R. (2004). Chinese Cockle-Pickers, the Transnational Turn and Everyday Cosmopolitanism: Reflections on the New Global Migrants. *LABOUR Capital and Society/TRAVAIL Capital et Societe*, 37(1-2), 130-149.
- Colins, R. (1996). *Discrimination and Difference: Canadian Immigration Policy from a World Systems Perspective*. Paper presented at the Canadian Association for the Study of International Development Conference.
- Connor, A., Rainer, L. P., Simcox, J. B., and Thomisee, K. (2007). Increasing the delivery of health care services to migrant farm worker families through a community partnership model. *Public Health Nursing*, 24(4), 355-360.
- Cornish, C. D. (1992). *Unfree wage labour, women and the state: Employment visas and foreign domestic workers in Canada*. Unpublished M.A., University of Victoria da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=747515081&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Daenzer, P. M. (1991). *Ideology and the formation of migration policy: The case of immigrant domestic workers, 1940-1990*. Unpublished Ph.D., University of Toronto da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=744667671&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Daenzer, P. M. (1993). *Regulating Class Privilege: Immigrant servants in Canada, 1940s-1990s*. Toronto: Canadian Scholar's Press.
- Danson, W. A. (2008). *Service Canada: Crafting a Silk Purse out of a Sow's Ear...* . Paper presented at the The Canadian Bar Association 2008 Citizenship and Immigration Law Conference.
- Devan, M. E. (1989). Social, economic and political factors influencing the supply and demand of foreign domestic workers. University of British Columbia.
- DeVoretz, D. (1998). *Temporary Migration: An Overview*. Paper presented at the Third International Metropolis Conference.
- DeVoretz, D. (2000). *A Canadian Evaluation Model for Unskilled Temporary Immigration*. Paper presented at the Roundtable Sponsored by Human Resources Development Canada and RIIM.
- Dioscon, C. (2001). *Filippino Women's Identity: Social, Cultural and Economic Segregation in Canada*. Paper presented at the Towards the Transformation of Race and Gender Conference.
- The Economist. (2007). Canada's guest workers: Not such a warm come. [http://www.economist.com/world/la/displaystory.cfm?story\\_id=9804671](http://www.economist.com/world/la/displaystory.cfm?story_id=9804671)
- Encalada Grez, E. (2005). Harvesting Seeds of Justice: The Plight of Migrant Farm Workers in Ontario. *Women and Environments International Magazine*, 68/69.

- Encalada Grez, E. (2006). Justice for Migrant Workers: Reflections on the Importance of Community Organising. *Relay*(July/August), 23-25. [http://www.justicia4migrantworkers.org/bc/pdf/r12\\_grez.pdf](http://www.justicia4migrantworkers.org/bc/pdf/r12_grez.pdf)
- England, K., and Stiell, B. (1997). They think you're as stupid as your English is: constructing foreign domestic workers in Toronto. *Environment and Planning, A*(29), 195-215.
- Epstein, R. (1983). *Domestic Workers: The Experience in B.C.* Toronto: Women's Press.
- Ferguson, N. (2007). *[E]motions, moments, and transnational connections: The lived experiences of two labour migrants in Canada's Seasonal Agricultural Workers' Program.* Unpublished M.A., Concordia University da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1441257161&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Ferguson, N. (2007). Le Programme de travailleurs agricoles saisonniers : considérations pour l'avenir de l'agriculture et incidences de la gestion des migrations. *Nos Diverses Cités - Collectivités rurales*(3), 207-221.
- Flecker, K. (2007). Building 'the world's most flexible workforce': the Harper government's 'double-doubling' of the Foreign Worker Program. *Briarpatch*, 36(7), 6(4). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=1AC-Documents&type=retrieve&tabID=T003&prodId=IPS&docId=A172684956&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Fudge, J. (1997). *Little Victories and Big Defeats: The Rise and Fall of Collective Bargaining Rights for Domestic Workers in Ontario.* Toronto: University of Toronto Press.
- Gardner, K. J. (1999). *Mexican migrant workers: Are they the image of a global village?* Unpublished M.A., University of Calgary da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=734720211&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Grande, N., & Kerr, J. (1998). 'Frustrated and displaced': Filipina domestic workers in Canada. *Gender and Development*, 6(1), 7-14.
- Hale, A. (2006). Cradling Imperialism: Canada's live-in nanny program. *The University of Victoria's Independent Newspaper*, 60(27).
- Hanley, J. (2008). Who is Temporary? Migrant Domestic and Agricultural Workers' Access to Social Rights in Quebec Paper presented at the 10th National Metropolis Conference.
- Hanley, J., and Shragge, E. (2004). Crossing Boundaries: Worker and Community Organizing. *Canadian Review of Social Policy/Revue Canadienne de Politique Sociale*(53), 164-168.
- Harris, R. L. (1989). *The transformation of Canadian policies and programs to recruit foreign labor: The case of Caribbean female domestic workers, 1950's-1980's.* Unpublished Ph.D., Michigan State University, Michigan, United States. <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=746345301&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>

- Hennebry, J. (2001). *Ethical implications of the global movement of people and their labour: the case of temporary workers in Canada*. Paper presented at the International Union for the Scientific Study of Population Conference.
- Henry, F. (1968). The West Indian Domestic Scheme in Canada. *Social and Economic Studies*, 17(1).
- Henry, F. (1994). *The Caribbean Diaspora in Toronto: Learning to Live with Racism*. Toronto: University of Toronto Press.
- Hodge, J. (2006). "Unskilled Labour": Canada's Live-in Caregiver Program. *Undercurrent*, 3(2).
- Human Resources and Social Development Canada. (2007). *Review of the Foreign Worker Program Pilot Project for Workers Requiring Lower Levels of Formal Training*.
- Inter-Church Committee for Refugees. (1999). *Why It Makes Sense for Canada to Reconsider Ratifying the Migrant Workers Convention*.
- Inter-Church Committee for Refugees. (2000). *Migrant Workers in da*. <http://www.december18.net/web/docpapers/doc626.pdf>
- Intercede. (1990). *Report and Recommendations on the Foreign Domestic Movement Program - for submission to the Ministry of Employment and Immigration, Ottawa*.
- Intercede. (2001). *Caregivers Break the Silence*
- International Labour Organization. (1996). *Female Asian Migrants: A Growing but Increasingly Vulnerable Workforce*.
- International Organization for Migration - Guatemala. (2006). *Evaluación Proyecto Trabajadores(as) Agrícolas Temporales a Canadá*.
- Interpares Canada. (2006). *The Boundaries of Belonging: reflections on Migration Policies into the 21st Century*. [http://www.interpares.ca/en/publications/pdf/boundaries\\_of\\_belonging.pdf](http://www.interpares.ca/en/publications/pdf/boundaries_of_belonging.pdf)
- Jakubowski, L. M. (1994). *Immigration and the legalization of racism*. Unpublished Ph.D., York University.
- Joyce, G. (2008, Feb 2nd). Caregiver plan indirectly linked to son's death, mom suggests Government-sponsored program for immigrant workers separated her from children for years, Daisy Ponte says. *The Canadian Press*.
- Justicia for Migrant Workers. (2003). *Government Responsible for Unjust Working Conditions for Migrant Farm Workers*, Justicia for Migrant Workers message to new HRDC Minister, Joe Volpe on the International Day for Migrant Workers. [http://inn.labourstart.org/more.php?id=116\\_0\\_1\\_0](http://inn.labourstart.org/more.php?id=116_0_1_0)
- Justicia for Migrant Workers - BC. (2008). *Statement from Justicia for Migrant Workers BC regarding the December 21, 2007 article in the Chilliwack Times entitled Housing for Farm Workers an Issue*. <http://www.justicia4migrantworkers.org/bc>

- Justicia for Migrant Workers – BC. (2006). *Letter of Protest by Migrant Workers in BC*. <http://www.justicia4migrantworkers.org/bc/index.htm#2>
- Kairos. (2005). *From Economic Fear to Human Development: Short- and Long-Term Approaches to Creating Safe, Productive and Meaningful Work in Canada, Submission to the Federal Labour Standards Review*. <http://www.kairoscanada.org/e/antipoverty/analysis/submissionLabourStandards050901.pdf>
- Kairos, United Food and Commerce Workers, National Alliance of Philippino Women of Canada, and FJM Refugee Center. (2006). *Mémoire sur les enjeux touchant les travailleurs agricoles saisonniers, les aides familiaux résidents et les travailleurs sans papiers*. [http://www.kairoscanada.org/ff/refugies/Memoire%20joint\\_TravailleursDeveloppement\\_sept06.pdf](http://www.kairoscanada.org/ff/refugies/Memoire%20joint_TravailleursDeveloppement_sept06.pdf)
- Knowles, K. J. (1997). *The Seasonal Agricultural Workers Program in Ontario: From the perspective of Jamaican migrants*. Unpublished M.A., University of Guelph (da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=738270461&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Kofman, E. (2007). *Stratified Migrations, Entitlements and Social Justice*. Paper presented at the Citizenship, Identity and Social Justice Conference.
- Komarnisky, S. V. (2006). *Eating transnationally: mexican migrant workers in Alaska*. Unpublished M.A., University of Manitoba.
- La Violette, N. (2006). *The Principal International Human Rights Instruments To Which Canada Has Not Yet Adhered*. *Windsor Yearbook of Access to Justice*, 24(2).
- Laliberte, R. F. (2007). *Why move Aboriginal labour in and then out? The transition of migrant labour from Aboriginal to Mexican workers in southern Alberta's sugar beet industry*. Unpublished Ph.D., University of Calgary (da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1428847891&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Lan, P. C. (2003). *Maid or madam? Filipina migrant workers and the continuity of domestic labor*. *Gender & Society*, 17(2), 187-208.
- Larkin, S. N. (1998). *Workin' on the contract: St. Lucian farmworkers in Ontario. A study of international labour migration*. Unpublished Ph.D., McMaster University (da). [http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape10/PQDD\\_0003/NQ42747.pdf](http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape10/PQDD_0003/NQ42747.pdf)
- Lashley, M. (2000). *The unrecognized social stressors of migration and reunification in Caribbean families*. *Transcultural Psychiatry*, 37.
- Law, A. (2007). *Gendered citizenship and migrant work in Canada*. Unpublished M.A., Carleton University (da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1335360341&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- London Diocesan Migrant Workers Committee. (2004). *Migrant Workers issues*. <http://www.rcec.london.on.ca/JusticeOffice/MigrantWorkers/issues.html>

- Macklin, A. (1992). Foreign Domestic Workers: Surrogate Housewife or Mail Order Servant? *McGill Law Journal*, 37.
- Macklin, A. (1994). *On the Inside Looking In: Foreign Domestic Workers in Canada*. Halifax: Fernwood Publishing.
- Macklin, A. (1999). Women as migrants: members in national and global communities. *Canadian Woman Studies*, 19(3), 24-31. <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A30075806&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Mandel-Campbell, A. (2001). US ponders Canada's migrant worker policy: A seasonal workers' programme benefits both Canadians and Mexicans, writes Andrea Mandel-Campbell. (THE AMERICAS). *The Financial Times*, p. 7. <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T004&prodId=IPS&docId=CJ73484548&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Mattila, H. S. (2000). Protection of Migrants' Human Rights: Principles and Practice. *International Migration Review*, 38(6).
- May, J. J., and Kullman, G. J. (2002). Agricultural safety and health in a new century. *American Journal of Industrial Medicine*(Suppl 2), 1-2.
- McDonald, L., Moore, B., and Timoshkina, N. (2000). *Les travailleuses migrantes du sexe originaires d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique : le dossier canadien : Condition Féminine Canada*.
- McKay, D. (2002). *Filipina Identities: Geographies of Social Integration/Exclusion in the Canadian Metropolis. Working Paper Series, Research on Immigration and Integration in the Metropolis*.
- Mikita, J. M. (1994). State policy and the migration of foreign domestic workers to Canada: The migration of Filipina nannies to Vancouver, British Columbia. Unpublished M.A., Simon Fraser University (Canada). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=743430881&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- National Alliance of Philippino Women of Canada. (2008). Advance Filipino Women in Canada's Struggle Towards our Genuine Liberation!
- Ng, R. (1992). Managing Female Immigration: A Case of Institutional Sexism and Racism. *Canadian Women Studies*, 12(8), 20-23.
- No One is Illegal-Vancouver. (2007). *Labour Resolutions to Uphold Dignity of (Im)migrant Workers*. <http://noii-van.resist.ca/?p=440>
- No One is Illegal-Vancouver. (2007). Resolutions to Uphold the Dignity of All Migrants and Immigrants in Canada. Vancouver.
- North South Institute. (2003). *The Mexican and Caribbean Seasonal Agricultural Workers Program: Regulatory and Policy Framework, Farm Industry Level Employment Practices, and the Future of the Program under Unionization* .

- North South Institute. (2006). *Migrant Workers in Canada: A review of the Canadian Seasonal Agricultural Workers Program*. [http://www.nsi-ins.ca/english/pdf/MigrantWorkers\\_Eng\\_Web.pdf](http://www.nsi-ins.ca/english/pdf/MigrantWorkers_Eng_Web.pdf)
- Okun-Nachoff, D. (2008). *The Live-in Caregiver Program: an Unsustainable Answer to Global Care Deficit*. Paper presented at the 10th National Metropolis Conference.
- Ontario Coalition of Agencies Serving Immigrants - Status Coalition. (2004). *The Regularization of Non-Status Immigrants in Canada 1960-2004, Past Policies, Current Perspectives, Active Campaigns*. [http://www.seecanada.org/status/Regularization\\_booklet.pdf](http://www.seecanada.org/status/Regularization_booklet.pdf)
- Oxman-Martinez, J., Hanley, J., and Cheung, L. (2004). Another look at the Live in-Caregivers Program. *Capsules-recherche du Centre Metropolis du Québec*.
- Oziewicz, E. (1994, April 29). Nanny Policy Called Necessary Protection. *The Globe and Mail*.
- Parikh, R. (1994). "I could put this house on fire." *The everyday resistance of Filipina domestics in Canada*. Unpublished M.A., Carleton University (da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=743168351&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Philippine Women Centre - BC. (1997). *Trapped: Holding on to a knife edge - Economic Violence against Filipino Migrant/Immigrant Women*. <http://pwc.bc.tripod.com/research.html>
- Philippine Women Centre - BC. (1999). *Strategizing Action Against Violence Against Women in the Filipino Community*. <http://pwc.bc.tripod.com/research.html>
- Philippine Women Centre - BC. (1999). *Breaking the Barriers, Gaining Strength for Further Development*. Vancouver.
- Pinay. (2006). Report on the Live-in Caregiver Program.
- Piper, N. (2005). Rights of Foreign Domestic Workers -- Emergence of Transnational and Transregional Solidarity? *Asian and Pacific Migration Journal*, 14(1-2), 97-119.
- Pratt, G. (1997). Stereotypes and Ambivalence: the construction of domestic workers in Vancouver, British Columbia. *Gender, Place and Culture*, 4(2), 159-177.
- Pratt, G. (1999). From registered nurse to registered nanny: discursive geographies of Filipina domestic workers in Vancouver, B.C. *Economic Geography*, 75(3).
- Pratt, G. (2002). Between Homes: Displacement and Belonging for Second Generation Filipino-Canadian Youth. *Research on Immigration and Integration in the Metropolis (Vancouver) Working Paper Series*, 2(13).
- Pratt, G., and Philippine Women Centre - British Columbia. (1998). *Inscribing Domestic Work On Filipina Bodies*. London: Routledge.
- Preibisch, K. (2000). *La tierra de los no-libres: migración temporal México-Canadá y dos campos de reestructuración económica neoliberal*. Puebla: México: Gobierno del Estado de Puebla, CONAPO, BUAP, ICSyH, Municipio de Puebla, Sociedad Cultural Urbanista.



- Preibisch, K. L. (2004). Migrant agricultural workers and processes of social inclusion in rural Canada: encuentros and desencuentros. *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, 29(57-58), 203-240. <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A147115052&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Preibisch, K. (2005). Gender transformative odysseys: tracing the experiences of transnational migrant women in rural Canada (1). *Canadian Woman Studies*, 24(4), 91(97). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A142636138&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Preibisch, K. L. (2007). Local Produce, Foreign Labor: Labor Mobility Programs and Global Trade Competitiveness in Canada. *Rural Sociology*, 72(3), 418-449.
- Preibisch, K., and Binford, L. (2007). Interrogating racialized global labour supply: an exploration of the racial/national replacement of foreign agricultural workers in Canada. *Canadian review of sociology and anthropology*, 44(1), 5-36.
- Ralston, H. (1991). Race, Class, Gender and Work Experience of South Asian Immigrant Women in Atlantic Canada. *Canadian Ethnic Studies/ Études ethniques au Canada*, 33(2).
- Ramirez, J. (1982). Domestic Workers Organize! *Canadian Women Studies*, 4(Winter), 89-91.
- Raposo, C. (1996). *Strategies of survival among illegal migrants in Montréal*. Concordia University.
- Renaud, L. (1984). *A Study in the Persistence of Poor Working Conditions and Low Status: Immigrant Domestic Workers in Canada*. University of Ottawa.
- Rocha Mier, A. L. (2005). *So, what can we do? We are coming here to work. Human security and the agricultural worker program*. Unpublished M.Sc., University of Guelph da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=932430301&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Ross, B. L. (2006). "Troublemakers" in Tassels and G-Strings: Striptease Dancers and the Union Question in Vancouver, 1965-1980. *The Canadian Review of Sociology and Anthropology/La Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 43(3), 329-344.
- Ruppenthal, L., Tuck, J., and Gagnon, A. J. (2005). Enhancing research with migrant women through focus groups. *Western Journal of Nursing Research*, 27(6), 735-754.
- Santos, M. D. P. (2004). *Human rights and migrant domestic work: A comparative analysis of the socio-legal status of Filipina migrant domestic workers in Canada and Hong Kong*. Unpublished Ph.D., York University da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=862894541&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>

- Satzewich, V. (1989). Racism and Canadian Immigration Policy: The Government's View of Caribbean Migration, 1962-1966. *Canadian Ethnic Studies/ Études ethniques au Canada*, 11(3), 282-304.
- Satzewich, V. (1991). *Racism and the Incorporation of Foreign Labour. Farm Labour Migration to Canada since 1945*. London and New York: Routledge.
- Satzewich, V. (1993). Migrant and immigrant families in Canada: state coercion and legal control in the formation of ethnic families. *Journal of Comparative Family Studies*, v24(n3), p315(324). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC- Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A16465601&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Schechter, T. M. (1998). *Race, class, women and the state: The case of domestic labour in Canada*. Unpublished M.A., McGill University (Canada). [http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape11/PQDD\\_0005/MQ43944.pdf](http://www.nlc-bnc.ca/obj/s4/f2/dsk1/tape11/PQDD_0005/MQ43944.pdf)
- Shapiro, M. (2006). *Activism at the grassroutes: Working for change with migrant agricultural labourers in Canada*. Unpublished M.A., York University (Canada). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1407514011&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Sharma, N. (2001). On being not Canadian: The social organization of "migrant workers" in Canada. *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, 38(4), 415-439. <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC- Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A80924470&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Sharma, N. (2002). Immigrant and migrant workers in Canada: labour movements, racism and the expansion of globalization. *Canadian Woman Studies*, 21(4), 18(18). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC- Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A93082983&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Sharma, N. (2005). *Home Economics: Nationalism and the Making of "Migrant Workers" in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Sharma, N. R. (1995). *The true north strong and free: Capitalist restructuring and non-immigrant employment in Canada, 1973-1993*. Unpublished M.A., Simon Fraser University (Canada). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=743721041&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Sharma, N. R. (2000). *The social organization of 'difference' and capitalist restructuring in Canada: The making of 'migrant workers' through the 1973 Non-Immigrant Employment Authorization Program (NIEAP)*. Unpublished Ph.D., University of Toronto (Canada). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=728402631&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>

- Sharma, N. R. (2001). The Social Organization of 'Difference' and Capitalist Restructuring in Canada: The Making of 'Migrant Workers' through the 1973 Non-Immigrant Employment Authorization Program (NIEAP). *Dissertation Abstracts International, A: The Humanities and Social Sciences*, 61(11), 4574-a.
- Smart, J. (1997). Borrowed men on borrowed time: globalization, labour migration and local economies in Alberta. *Canadian Journal of Regional Science*, 20(1-2), 141-155.
- Solidarity Across Borders. (2005). *The Four Demands*.  
<http://solidarityacrossborders.org/en/demands>
- Spitzer, D. (2006). *Canada's live-in caregiver program: In whose interest?* Paper presented at the International Labour Migration: In Whose Interest?
- Spitzer, D., Bernardino, C., Pereira, I. I., & Centre for Immigrant Women. (2002). *In the shadows: live-in caregivers in Alberta, Changing Together...*
- Stahl, C. W. (1999). Trade in labour services and migrant worker protection with special reference to East Asia. *International Migration*, 37(3), 545-568.
- Stasiulis, D. (1982). *Race, Ethnicity, and the State: The Political Structuring of South Asian and West Indian Communal Action in Combatting Racism*. Unpublished Ph.D., University of Toronto.
- Stasiulis, D., & Bakan, A. B. (1997). Negotiating Citizenship: The Case of foreign domestic workers in Canada. *Feminist Review*, (57), 112-139.
- Stasiulis, D., & Bakan, A. B. (2002). *Negotiating the Citizenship Divide: Foreign Domestic Worker Policy and Legal Jurisprudence*. Toronto: University of Toronto Press.
- Stasiulis, D., & Bakan, A. B. (2005). *Negotiating Citizenship: Migrant Women in Canada and the Global System*. Toronto: University of Toronto Press.
- Status of Women Canada. (1979). *Problems of Immigrant Women in the Canadian Labour Force*.
- Status of Women Canada. (2000). *Trafficking in Women in Canada: A Critical Analysis of the Legal Framework Governing Immigrant Live-in Care givers and Mail-Order Brides*.
- Stiell, B., & England, K. (1997). Domestic distinctions: constructing difference among paid domestic workers in Toronto. *Gender, place and culture*, 4(3), 339-360.
- Stultz, E. (1987). *Organizing the unorganized farmworkers in Ontario*. Toronto: Garamond Press.
- Suen, R. (2001). You Sure Know How to Pick 'Em: Human Rights and Migrant Farm Workers in Canada. *Georgetown Immigration Law Journal*, 199.
- Taran, P. A. (2000). Human Rights of Migrants: Challenges of the New Decade. *Human Rights of Migrants: Challenges of the New Decade, International Migration Review*, 38, 6.
- Taylor, K. W. (1991). Racism in Canadian Immigration Policies. *Canadian Ethnic Studies/ Études ethniques au Canada*, 23(1).

- Thakkar, S. (2004). *Work without end: the labours of Mexican seasonal agricultural workers in Canada and their normative implications.*
- Timoll, A. (1989). *Foreign Domestic Servants in Canada.* Unpublished Honours essay, Carleton University.
- Tumolva, C., & Tomeldan, D. (2004). Domestic workers and caregivers' rights: the impact changes to B.C.'s employment standards regulation.(British Columbia). *Canadian Woman Studies*, 23(3-4), 153(154). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A126791912&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Ugnayan ng Kabataang Pilipino sa Canada/Filipino-Canadian Youth Alliance. (2008). *Tragic Stabbing Death of Filipino Teen Part of Larger Systemic and Social Issues.* Vancouver.
- United Food and Commerce Workers. (2002). *National Report: Status of Migrant Farm Workers in Canada.*
- United Food and Commerce Workers. (2003). *United Food and Commercial Workers (2006), National Report: Status of Migrant Farm Workers in Canada.*
- United Food and Commerce Workers. (2004). *United Food and Commercial Workers (2006), National Report: Status of Migrant Farm Workers in Canada.*
- United Food and Commerce Workers. (2005). *National Report: Status of Migrant Farm Workers in Canada.*
- United Food and Commerce Workers. (2007). *National Report 2006-2007: Status of Migrant Farm Workers in Canada.*
- Valiani, S. (2006). *The increasing use of migrant labour in Canada: Canadian Labour Congress.* [http://canadianlabour.ca/index.php/Labour\\_and\\_Migration/1207](http://canadianlabour.ca/index.php/Labour_and_Migration/1207)
- Valiani, S. (2007). *The Temporary Foreign Worker Program and its Intersection with Canadian Immigration Policy: Canadian Labour Congress.* [http://canadianlabour.ca/index.php/Labour\\_and\\_Migration/1332](http://canadianlabour.ca/index.php/Labour_and_Migration/1332)
- Valiani, S. (2007). *Labour and Migration Update June 2007 Canadian Labour Congress.* [http://canadianlabour.ca/index.php/Labour\\_and\\_Migration/1206](http://canadianlabour.ca/index.php/Labour_and_Migration/1206)
- Valiani, S. (2007). *Labour and Migration Update December 2007: Canadian Labour Congress.* [http://canadianlabour.ca/index.php/Labour\\_and\\_Migration/1330](http://canadianlabour.ca/index.php/Labour_and_Migration/1330)
- Velasco, P. (2002). Filipino migrant workers amidst globalization. *Canadian Woman Studies*, 21(4), 131(135). <http://find.galegroup.com/ips/infomark.do?&contentSet=IAC-Documents&type=retrieve&tabID=T002&prodId=IPS&docId=A93083017&source=gale&srcprod=CPI&userGroupName=mont88738&version=1.0>
- Verduzco, G. *The Impact of Canadian Labour Experience on the Households of Mexicans: A Seminal View on Best Practices: Canadian Foundation for the Americas.*

- Verma, V. (1996). *Postnational Rights of Migrant Workers: The Mexican/ Caribbean Seasonal Agricultural Workers Program in Canada*. Unpublished LL.M., University of Ottawa.
- Villasin, F. (1992). *Domestic Workers' Struggle for Equal Rights in Canada*. Manila: Goodwill Trading Co.
- Villasin, F. O., & Phillips, M. A. (1994). *Falling Through the Cracks: Domestic Workers Progressive Movements*. *Canadian Women Studies*, 14(2).
- Winter, K. L. (2006). *Legitimizing disentanglements? Employer perceptions of foreign domestic workers in the live-in caregiver program*. Unpublished M.A., University of Guelph (Canada). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1163267711&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Wong, L. L. (1988). *Migrant seasonal agricultural labour: Race and ethnic relations in the Okanagan Valley*. Unpublished Ph.D., York University  
da). <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=745789381&Fmt=7&clientId=48948&RQT=309&VName=PQD>
- Zaman, H. (2004). Transnational Migration and the Commodification of Im/migrant Female Labourers in Canada. *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes* (29), 41-61.





---

**Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles**  
INRS – Centre Urbanisation Culture Société  
385, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2X 1E3  
Téléphone 514.499.4084 • télécopieur 514.499.4065  
[im-metropolis@umontreal.ca](mailto:im-metropolis@umontreal.ca)  
[www.im.metropolis.net](http://www.im.metropolis.net)

**INRS**  
Université d'avant-garde